

nouvelles

de l'INSTRAW

FEMMES ET DEVELOPPEMENT

LES DIRECTIONS POUR L'AVENIR

1995 I
DEV-6LO
FR

1995
DEUXIEME
SEMESTRE
No. 23

Sommaire

Editorial	
La femme et le développement: Les directions pour l'avenir	1
Message de la Directrice par intérim	3
Les membres du Conseil d'administration de l'INSTRAW regardent vers l'avenir	4
Actualisation d'un projet: les statistiques	6
La femme âgée: au-delà des clichés	7
La migration des femmes-évaluation de son impact	15
Accès au crédit: une nouvelle étape commence	21
Réseau des interlocuteurs de l'INSTRAW	25
Nouveau matériel de formation sur l'aménagement de l'environnement	36

Rédaction:

*Martha Dueñas-Loza/Jeannie Pou
Corazon Narvaez/Florissa Abreu*

Editrice:

Ellie King

Production et distribution:

Magda Canals

Traduction:

Agnès Boonefaes/Yvonne Bellion

Composition et mise en page:

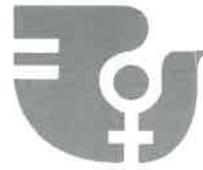
Ninón León de Saleme

Affiche utilisé en couverture (détail):

Millaray Quiroga

La femme et le développement

Les directions pour l'avenir



*L*es jalons ne sont pas seulement des occasions de fêter les progrès accomplis, mais aussi de regarder devant soi. Pour les institutions, il y a des moments où il faut évaluer les résultats, déterminer les priorités futures et ébaucher les grandes lignes de nouvelles stratégies et de nouveaux programmes. Le 1995, année qui marque le cinquantième anniversaire des Nations Unies et la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, est précisément un de ces jalons importants pour la communauté internationale toute entière, ainsi que pour l'INSTRAW, qui est l'un de ses composants.

Au moment où nous faisons une pause pour faire le point, deux questions primordiales se posent à nous: quelles seront vraisemblablement les grands problèmes du siècle prochain et comment pouvons-nous tirer profit de notre expérience passée pour les résoudre? C'était dans l'intention d'aborder ces questions que nous avons demandé aux membres du Conseil d'administration de l'INSTRAW et à Martha Dueñas-Loza, sa Directrice par intérim, de confier à nos lecteurs leurs opinions au sujet du rôle que devra jouer l'INSTRAW au cours des années qui viennent, aussi bien dans le cadre du système des Nations Unies qu'en tant que participant des efforts nationaux et régionaux pour la promotion de la femme. Dans leurs réponses, elles ont également essayé de prédire certaines des questions fondamentales dans lesquelles l'INSTRAW peut et doit remplir sa mission unique consistant à réaliser des recherches et des actions de formation en faveur des femmes.

L'INSTRAW a déjà commencé à s'attaquer à quelques-uns de ces problèmes, même si la plupart de ces nouveaux travaux n'en sont encore qu'au stade préliminaire. Dans les pages qui suivent, *Nouvelles de l'INSTRAW* s'efforce de donner toute leur importance aux études menées dans les domaines qui commencent à devenir de plus en plus pressants, mais qui ont été, jusqu'à présent, un peu éclipsés par d'autres nécessités plus immédiates, telles que l'amélioration des soins de santé, de la nutrition et de l'éducation, etc.

Dans les années prochaines, il est peu probable que la communauté internationale pourra se payer le luxe de remettre

à plus tard ce qui n'avait été, jusqu'alors, que des préoccupations secondaires. Au nombre de celles-ci, on peut citer notamment les effets de l'accroissement dans le monde entier du nombre de gens âgés – parmi lesquels les femmes seront presque certainement majorité – et l'impact de plus en plus marqué des migrations sur les infrastructures économiques et sociales des pays industrialisés et des pays en développement. De même que les problèmes qui sont actuellement prioritaires, il faut, en définitive, les aborder comme des éléments indivisibles et interdépendants de la planification et des programmes du développement global. Dans ce numéro, *Nouvelles de l'INSTRAW* passe en revue les projets de recherche spécifiques qui sont actuellement en cours sur la situation des femmes âgées (page 7) et sur la migration des femmes (page 15). Dans ces synthèses, on trouve également les grandes lignes d'un plan de recherche et de formation plus exhaustif pour l'avenir.

Nous avons également jeté un regard nouveau sur des questions plus familières, mais tout aussi importantes. *L'INSTRAW* a entamé une nouvelle phase de sa recherche sur l'accès des femmes au crédit: l'analyse des résultats obtenus par les mécanismes actuels de crédit afin d'évaluer leur véritable impact, du point de vue des distinctions fondées sur le sexe, des individus et de leurs familles (page 21). Un rapport d'activité sur nos nouveaux travaux dans le domaine des statistiques sur les spécificités des femmes et des hommes et de l'évaluation des contributions non rémunérées des femmes se trouve aussi sur cette page. Enfin, nous sommes heureuses d'annoncer l'achèvement de notre nouvel matériel pédagogique, sur les femmes et l'aménagement de l'environnement. Grâce à l'expérience acquise avec le matériel précédent sur l'énergie et l'eau, d'importantes modifications et améliorations ont été apportées. Elles sont décrites à la page 36.

En bref, l'ordre du jour de *l'INSTRAW* pour l'avenir est ambitieux et stimulant. Comme pour toutes les institutions internationales au sein ou à l'extérieur des Nations Unies, il reflète la complexité croissante des préoccupations actuelles ainsi que de celles que devront affronter les générations qui nous succéderont. ♀

EDITORIAL

L'ordre du jour de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes aborde deux questions fondamentales: quels sont les progrès réalisés au cours de ces dernières décennies et quels sont les aspirations, les buts et les objectifs pour l'avenir? Le temps presse. La crise économique internationale a pesé lourdement sur la vie des populations et la pauvreté est de plus en plus féminisée. Des millions de gens, dont les deux tiers sont des femmes, souffrent des degrés extrêmes de famine, de dénuement et d'inanition et tous les indicateurs montrent que la situation se dégrade de plus en plus.

L'INSTRAW croit que le facteur humain, et en particulier le rôle que jouent les femmes, est capital pour instaurer le développement durable, ainsi que la croissance et l'équité. Pour atteindre cet objectif, un changement dans notre manière actuelle d'envisager le développement est essentiel. L'INSTRAW préconise l'adoption de nouveaux systèmes d'analyse conceptuelle, de collecte des données et de méthodes de recherche et de formation.

Les schémas actuels pour organiser, financer et mettre en oeuvre les politiques, programmes et projets de développement doivent devenir plus souples et plus flexibles, de manière à pouvoir s'élargir afin de prendre en considération les préoccupations et les besoins des femmes. Pour trouver des solutions plus pratiques et plus durables aux problèmes qui prédominent, il faut aborder la question

Message

de la Directrice par intérim Martha Dueñas-Loza

cruciale de l'égalité entre les sexes, particulièrement les distincts rôles joués par les femmes et les hommes, et en tenir compte dans les décisions de principe que prennent aussi bien le gouvernement que le secteur privé. Les femmes et les hommes ont des rôles tout aussi importants à jouer, mais tant que les concepts macro-politiques et économiques resteront insensibles aux relations entre les femmes et les hommes et que le cadre général de la prise de décision n'encouragera pas une participation sur un pied d'égalité des femmes et des hommes, le processus de développement continuera à être entaché de distorsions et, à coup sûr, il ne pourra pas atteindre le niveau de développement durable et équitable souhaité.

L'INSTRAW considère que ces défis doivent être affrontés par le biais d'une approche multisectorielle, interdisciplinaire et intégrale. Il est capital de ne pas oublier que les politiques affectent aussi bien les femmes que les hommes. C'est pourquoi une formulation efficace des politiques exige une analyse des relations entre les sexes qui englobe toutes les catégories sociales et économiques, y compris classes, âges, cultures, nationalités, niveau

d'instruction et niveau de revenus. De même la mise en oeuvre de ces politiques, qui adoptera une démarche globale, doit inclure des recommandations concrètes pour chaque secteur social, économique et culturel en particulier.

De nouvelles technologies de l'information et de nouvelles découvertes scientifiques ont converti le monde en un "village mondial relié par les télécommunications", mais tout le monde ne peut pas bénéficier de ces progrès. La nécessité de collecter davantage de données, la recherche et la formation, le développement des ressources humaines et le financement de nombreux projets et programmes à petite ou moyenne échelles sont des conditions sine qua non du développement durable. Les décisions de principe à court et moyen termes concernant les femmes doivent inclure une amélioration considérable des méthodes d'information et de planification afin qu'elles prennent en considération les questions concernant l'égalité entre les femmes et les hommes et favorisent une coordination plus effective de l'élaboration des politiques de développement et de la planification des programmes de développement.

(Suite p. 23)

Les membres du Conseil d'administration de **L'INSTRAW** regardent vers l'avenir

Lorsque le Conseil d'administration de l'INSTRAW s'est réuni pour son Assemblée annuelle, en avril, à Saint-Domingue, la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et le cinquantième anniversaire de l'ONU n'étaient plus très éloignés. C'est en pensant à ces événements que plusieurs membres du Conseil d'administration ont voulu consacrer un moment de leur emploi du temps à examiner le rôle que, à leur avis, devrait jouer l'INSTRAW au cours des dix prochaines années, aussi bien au sein de l'Organisation des Nations Unies que dans les initiatives nationales et régionales en faveur du développement et de la promotion de la femme. La plupart de leurs discussions ont montré l'existence d'un vaste consensus quant aux priorités de l'INSTRAW et aux contributions qui pourraient être les siennes au cours des années à venir. Elles étaient unanimes à penser que l'INSTRAW devait continuer à développer ses compétences dans des domaines tels que les données statistiques ventilées par sexe et qu'il devrait également être le coordinateur par excellence pour les activités de recherche et de formation nationales et internationales sur la condition de la femme.

Voici un bref échantillon de quelques-uns de leurs commentaires:

Selma Acuner

• DE TURQUIE

Les activités de formation et de recherche de l'INSTRAW fournissent des informations fiables, basées sur des faits réels, pour les normes et les politiques à l'échelon mondial. Les nécessités pratiques et stratégiques restent les mêmes, à savoir les études de recherche visant à "mettre les institutions dans le droit chemin" au profit des femmes et intégrer l'équité entre les sexes dans les structures politiques et gouvernementales ainsi que dans le processus de développement.

Aida González Martínez

• DU MEXIQUE

L'INSTRAW doit contribuer à créer et à coordonner des réseaux de recherche à tous les échelons, et être la principale source de directives pour la mise en train, la planification et la réalisation de nouveaux projets de recherche. L'INSTRAW ne doit pas mettre en oeuvre des projets, tout seul, il doit agir au contraire comme une "équipe de réflexion" qui identifie de nouveaux sujets ou thèmes d'étude.

Amara Pongsapich

• DE THAÏLANDE

L'INSTRAW doit centrer ses efforts sur des domaines dans lesquels il peut réclamer à juste titre une compétence qui fait autorité et qui coïncide avec des besoins à l'échelon régional, tel

que la création d'un mécanisme national de recherche et de collecte de données pour tout ce qui concerne la femme. De nombreux pays ne sont pas conscients de la nécessité de mécanismes de ce genre, d'autres s'efforcent avec bien du mal de les mettre sur pied. Les programmes de formation de l'INSTRAW doivent sensibiliser les Etats Membres des Nations Unies et leur fournir les directives et l'assistance technique appropriées.

Els Postel-Coster

• DES PAYS-BAS (Présidente du Conseil d'administration)

Non seulement l'INSTRAW doit s'efforcer d'abolir les faux concepts, mais il doit s'efforcer d'en instaurer de nouveaux ou d'en proposer d'autres, comme par exemple le système de comptes satellites qu'il a recommandé. Grâce à ces derniers on pourrait utiliser les statistiques pour adjuger des valeurs: le PIB, tel qu'il est défini actuellement accorde une valeur à certaines activités des êtres humains et pas à d'autres. Pour changer cela, l'INSTRAW a rendu les activités des femmes plus visibles et il a montré leur importance, concept qui devrait désormais faire partie intégralement de la formulation des politiques quelles qu'elles soient. En ce qui concerne les autres priorités, l'INSTRAW doit se concentrer sur les secteurs de premier plan,

tels que l'eau et l'assainissement, qui est certainement le principal problème de la prochaine décennie et un domaine dans lequel les femmes jouent un rôle capital. L'INSTRAW pourrait également travailler davantage dans le domaine du développement durable, et particulièrement de ses aspects sociaux et culturels. En l'occurrence, les résultats de recherche de l'INSTRAW peuvent contribuer à faire de l'égalité des femmes et des hommes un concept moins abstrait.

Pilar Escario Rodríguez-Spiteri

• D'ESPAGNE

L'INSTRAW doit prendre l'initiative et identifier de nouveaux domaines de recherche. Les sujets suivants doivent s'inscrire au nombre de ses priorités: les migrations internes et externes qui entraînent la paupérisation des femmes et qui sont responsables de l'éveil du racisme, là où il n'existait pas auparavant. La vieillesse constitue également un sujet important pour l'avenir, et en particulier pour les femmes, puisqu'elles ont tendance à vivre plus longtemps et à souffrir de problèmes spécifiques. Cependant, la pénurie d'eau et les problèmes ayant trait à l'environnement continueront à être les questions les plus urgentes à l'avenir, tout comme c'est le cas actuellement. L'INSTRAW, grâce à

l'expérience qu'il a accumulée, doit jouer un rôle important dans ces domaines.

Sударsono

• D'INDONÉSIE

Les programmes de formation de l'INSTRAW doivent satisfaire les besoins des femmes chefs d'entreprises. Elles ont déjà prouvé qu'elles avaient le potentiel et la détermination de se prendre en charge. Le fait que la plupart d'entre elles soient encore vulnérables implique que quelque chose n'a pas encore été fait.

Renata Siemienska-Zochowska

• DE POLOGNE

L'INSTRAW doit mettre en train de nouveaux projets et de nouveaux programmes de formation, et continuer simultanément à travailler sur quelques sujets et méthodes. Il est important de rappeler que lorsqu'on fait des recherches, on ne peut pas généraliser. Là où les problèmes ont un contexte différent, comme c'est le cas dans les pays en transition, les programmes de recherche devraient être interrégionaux afin d'examiner les ressemblances et les différences. Ainsi, le Chili, après Pinochet, et la Pologne, après le communisme: tous deux sont des pays catholiques avec des similitudes religieuses et culturelles qui définissent le rôle des femmes. On peut dire la même chose des pays musulmans.

Actualisation d'un projet:

LES STATISTIQUES

L'INSTRAW continue à aborder l'intensification de la collecte des données et de l'utilisation des données concernant les rôles respectifs des femmes et des hommes sous deux angles différents: la recherche afin d'obtenir des données non captées avec les méthodes actuelles et l'élaboration de nouveau matériel de formation à l'intention des utilisateurs et des producteurs de statistiques.

• Suivi dans le domaine de l'emploi du temps

Les études destinées à assurer le suivi du rapport de l'INSTRAW sur l'évaluation du travail non rémunéré sont désormais bien avancées au Népal, au Canada et en Finlande. L'objectif de ces études est de tester les applications pratiques de la méthode proposée en matière d'emploi du temps ainsi que les techniques d'évaluation; on espère avoir les résultats de l'étude préliminaire d'ici à la fin de l'année. En outre, suite à l'étude réalisée avec succès dans cinq communautés qui étaient incluses dans le rapport de l'INSTRAW, une enquête plus détaillée sur l'emploi du temps à l'échelon national est actuellement en cours en République dominicaine. Cette nouvelle étude cherche à expliquer les variations saisonnières dans les activités des personnes; elle doit, aussi, être terminée à la fin de 1995.

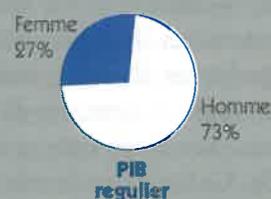
• Le nouveau matériel de formation

L'INSTRAW, en collaboration avec la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU et plusieurs autres organismes des Nations Unies, a élaboré un ensemble de matériel pédagogique spécialement conçu pour susciter le dialogue entre utilisateurs et producteurs de statistiques, sensibiliser les participants aux problèmes spécifiques des femmes, et en définitive les aider à établir un lien entre les statistiques ventilées par sexe et la formulation des politiques. Ainsi, afin de fixer des objectifs économiques et sociaux réalistes, les décideurs ont besoin de modèles statistiques fiables incluant **tous** les facteurs, ventilés par sexe, qui affecteront les résultats; c'est-à-dire que les taux de croissance démographique désirés devront se baser sur des indicateurs sanitaires et nutritionnels, l'âge moyen au moment du mariage, l'utilisation généralisée de contraceptifs, etc. De même, les objectifs de croissance économique devront tenir compte de **tous** les producteurs et de **toute** la production, y compris, par exemple, les femmes rurales qui ne sont généralement pas rémunérées et les aliments qu'elles produisent (volailles, légumes).

L'INSTRAW a présenté pour la première fois ce matériel lors d'une série de séminaires régionaux, en temps opportun pour aider les gouvernements à préparer les rapports nationaux destinés à la Conférence sur les femmes de Beijing. Un jeu d'exercices pratiques destinés à préparer les séminaires a été distribué à tous les participants afin de les sensibiliser encore davantage au sujet des données existant déjà, des distorsions qu'elles contiennent, de leur faire connaître les données supplémentaires qui pourraient être utiles et la manière d'établir des liens entre les statistiques et les principaux thèmes de politiques inscrits à l'ordre du jour de la Conférence de Beijing. Par ailleurs, et c'est peut-être encore plus important, ces exercices s'efforçaient de mieux faire comprendre l'insuffisance des communications entre utilisateurs et producteurs de statistiques, c'est-à-dire la manière dont les utilisateurs pourraient définir les données dont ils ont besoin et la manière dont les producteurs pourraient expliquer comment utiliser plus efficacement les données existantes.

Fort de l'expérience acquise pendant les séminaires régionaux, l'INSTRAW met actuellement au point de nouveaux ensembles de formation qui contiendront non seulement des directives méthodologiques mais encore de précieux exercices pratiques pour les utilisateurs de statistiques, à savoir essentiellement les décideurs. Le premier matériel, qui est presque terminé, sera centré sur la population.

Contribution par sexe au PIB et au entretien du ménage (1991)¹ Népal



¹Le PIB correspondant à 1990/91 a été utilisé parce que les données relatives à la main d'oeuvre sont de 1991.



La femme âgée: au-delà des clichés

Complètement perdu dans le déluge des autres statistiques et prévisions pour le XXI^e siècle, le poids de la population mondiale vieillissante ou "grisonnante" est le plus souvent négligé ou, dans le meilleur des cas, remis à plus tard. Pourtant, les chiffres exigent une attention immédiate: entre 1975 et 2005, la population des plus de 60 ans - point de départ traditionnel de la vieillesse - aura progressé de 225%. A ce moment-là, en grande part du fait d'un meilleur état de santé et de nutrition, au sein d'une population âgée qui augmentera régulièrement, près de la moitié fera partie de la catégorie que les sociologues appellent le "grand âge", c'est-à-dire les plus de 70 ans.

Dans ces deux tranches d'âge, la majorité seront des femmes, simplement parce qu'elles ont tendance à vivre plus longtemps; au cours des années, leur nombre va s'accroître en proportion, en même temps que leur espérance

de survie. Selon une étude récente de l'INSTRAW, *The Situation of Elderly Women* (La situation de la femme âgée), l'augmentation du nombre de femmes âgées au sein de la population est plus visible dans les pays industrialisés, mais on prévoit qu'elle sera tout aussi caractéristique des pays en développement, au fur et à mesure que les taux de fécondité et de mortalité prévus actuellement vont chuter, là aussi.

D'autre part, et c'est probablement encore plus important, les démographes prévoient que, vers 2025, plus de 70% des gens âgés vivront dans les pays en développement, qui sont les moins en mesure d'affronter les demandes croissantes de services sociaux, de logements et de traitements en cas de maladies chroniques qui vont de pair avec le vieillissement (diabète, cancers, cardiopathies, etc.). Le problème se complique encore plus pour

les femmes: les effets de la malnutrition et de la pauvreté sur leur santé sont cumulatifs et s'aggravent avec l'âge. Pourtant, comme l'a fait remarquer un observateur, dans les pays en développement, où l'immense majorité de la population est jeune, les soins médicaux à l'intention des femmes sont bien davantage centrés sur la maternité que sur la ménopause.

Même dans les pays développés, la veuve aisée qui passe ce qui lui reste à vivre dans un confort paisible est un cas exceptionnel. Elle aussi est sujette à une santé qui décline et à l'augmentation, parfois catastrophique, du coût des soins de santé. Dans certains cas, les soins de santé des dernières années de vie coûtent autant que tous ceux du reste de la vie réunis. Des problèmes de santé moins graves peuvent, eux aussi, peser lourdement sur le budget le moins serré et, en fin de compte, épuiser les ressources des familles et des services de santé publique, les empêchant les uns comme les autres de dispenser les soins à long terme qui sont normalement nécessaires.

Les soins de santé ne sont que l'un des problèmes qu'affrontent les femmes âgées et qui varient considérablement selon les groupes sociaux, les pays et s'il s'agit d'une zone urbaine ou rurale. Certains problèmes sont propres à la société, provoqués

par les profonds changements qui affectent une population plus mobile. D'autres sont psychologiques: lorsque ses enfants partent au loin, par exemple, la femme âgée reste souvent seule et sans personne pour s'occuper d'elle; elle peut alors être sujette à la dépression et à d'autres formes de stress qui, à leur tour, ont des répercussions sur sa santé. Quelques problèmes sont institutionnels, comme par exemple la perte d'un emploi, des études ou une formation insuffisantes, ou des connaissances devenues obsolètes. Pourtant, malgré ces obstacles, la plupart des femmes âgées continuent à faire partie de la population active, si ce n'est comme salariées, du moins au sein du secteur informel.

En ce qui concerne le débat public, ces questions sont le plus souvent renvoyées à plus tard au profit de problèmes plus visibles et immédiats, telles que la nécessité de soins de santé primaires et de soins intensifs de courte durée à l'intention de la population tout entière. Dans les rares cas où le débat s'est centré sur les personnes âgées, cela s'est circonscrit, jusqu'à présent, aux pays industrialisés, et on a généralement prêté surtout attention à l'impact des personnes vieillissantes, considérées globalement, sur les soins de santé et la sécurité sociale – et les inégalités

perçues entre les obligations d'une population active moins nombreuse et plus jeune et celles de leurs aînés. Au cours de ces discussions, on n'établit aucune différence entre les effets du vieillissement sur les femmes et sur les hommes et bien peu d'études, pour ne pas dire aucune, sont entreprises afin de dégager ces différences et, en conséquence, peu d'efforts sont faits pour essayer de résoudre les problèmes spécifiques des femmes âgées au niveau des politiques.

Pourtant, au fur et à mesure que les femmes âgées voient leur nombre augmenter et qu'elles vivent plus longtemps – d'aucuns disent que peut-être jusqu'à 120 ans vers le milieu du XXI^e siècle – elles auront forcément des répercussions importantes sur le succès ou l'échec des politiques économiques et sociales, tout comme elles en ont eu, du fait de leurs contributions, quand elles étaient plus jeunes. Affronter les problèmes d'une population vieillissante est donc, en effet, un aspect du développement et, en vertu de leur importance numérique croissante, un aspect également des questions concernant les femmes.

C'est dans le but de combler une absence de données statistiques et de sensibiliser le public aux complexités inhérentes à la question des femmes âgées que l'INSTRAW

et la Division de statistique de l'ONU ont entrepris d'étudier leur condition. Le rapport, qui n'est encore que préliminaire, se base en grande partie sur les données existant déjà, mais il s'agit de la première tentative pour identifier quelques-uns des facteurs qui entrent en ligne de compte. Pour avoir un profil plus complet des femmes âgées à travers le monde il faudra attendre que des recherches plus approfondies, dont les grandes lignes sont également tracées dans le rapport, soient réalisées.

Une histoire brève: la question des femmes que l'on ne voit pas

En dépit de la préoccupation des Nations Unies pour la condition de la femme, qui remonte à bien des années, les besoins et les contributions des femmes âgées sont encore dans une grande mesure non identifiés et non quantifiés. Aux Nations Unies, la question s'est limitée à mentionner de temps en temps, en passant, les femmes âgées. Jusqu'à ces derniers temps, cela se produisait uniquement dans le contexte des populations vulnérables et à risques, comme les réfugiés et les handicapés.

Dans le rapport de la Première conférence internationale sur les femmes, qui s'est tenue à Mexico, trois lignes seulement du Plan d'action mondial se

référaient à la situation des femmes du troisième âge - dans une section consacrée aux "autres problèmes sociaux", lesquels étaient principalement des questions d'aide sociale. De plus, une des résolutions prenait note de la nécessité de mesures futures en vue de réintégrer les femmes du troisième âge (et les handicapées) dans une "vie socialement active", sans mentionner la manière d'éviter, avant tout, leur exclusion. Toutefois, c'est à la Conférence de Mexico que pour la première fois la problématique des femmes du troisième âge est apparue comme une question inscrite à l'ordre du jour des nations.

Au cours de la décennie suivante, quand la communauté internationale a débattu la question des femmes âgées, cela a été sous l'angle d'un stéréotype propre surtout au monde occidental, comme des personnes fragiles, handicapées, qui ont besoin de l'aide de leur famille et de leur communauté. La Deuxième conférence sur les femmes, à Copenhague, a demandé à la prochaine Assemblée mondiale sur le vieillissement de prêter une attention toute particulière aux besoins des femmes du troisième âge. Toutefois, le Plan d'action de Vienne, adopté en 1982 par l'Assemblée, ne se réfère aux femmes âgées que dans une seule de ses 62

recommandations, presque comme une pensée après coup; celle-ci souligne la nécessité de remédier aux inégalités économiques et sociales des femmes âgées.

Le suivant progrès important s'est produit en 1985, lors de la troisième Conférence sur les femmes, à Nairobi. Jusqu'alors, l'âge avait été considéré comme un désavantage pour la femme, une époque où la procréation - et par conséquent la productivité - prenait fin et où elle n'intéressait pratiquement plus les questions du courant principal, telles que l'éducation, l'égalité des droits, l'emploi, etc. La percée décisive apparaît au paragraphe 286 des Stratégies prospectives d'action de Nairobi: pour la première fois, le vieillissement est reconnu comme une partie intégrale du cycle de vie, un processus commun à toutes les femmes au cours duquel les "rôles professionnel et familial de la femme sont soumis à de profondes transformations. Le vieillissement, qui est une étape de l'évolution, constitue un véritable défi pour la femme. A cette période de sa vie, la femme doit avoir la possibilité d'affronter d'une manière créative les nouvelles opportunités qui s'offrent à elle"

Depuis lors, la question des femmes du troisième âge (appelées désormais "âgées"

pour rompre avec le stéréotype) a été inscrite à l'ordre du jour de plusieurs organisations de l'ONU, et en particulier des Commissions du développement social et de la condition de la femme et le cadre d'analyse pour les étapes suivantes a été établi par l'Assemblée générale. Il s'agit, entre autres, de la mise au point et de la publication de statistiques plus détaillées sur les contributions économiques des femmes âgées, en particulier dans le secteur informel; la reconnaissance que "les femmes du troisième âge sont des ressources humaines pour le développement" et qu'il faut les prendre en considération dans toutes les stratégies et tous les programmes de développement; et finalement, une démarche qui "tienne compte de toutes les étapes de la vie et se préoccupe de la promotion des jeunes femmes, tout en gardant à l'esprit les conséquences qui découlent des décisions prises en faveur de celles-ci". En d'autres termes, les jeunes femmes d'aujourd'hui seront les femmes âgées de demain et elles en pâtiront ou elles en bénéficieront en conséquence.

Il faudra mener bien davantage de recherches statistiques afin de formuler des politiques appropriées, pour aborder les nouvelles réalités démographiques. Fort heureusement, une bonne partie

de cette recherche peut être déjà bien avancée d'ici 1999, déclarée Année internationale des personnes âgées, où l'on fera le bilan du Plan d'action international sur le vieillissement. A ce moment-là, on s'attend à ce qu'une priorité de plus en plus grande soit accordée aux questions d'intégration sociale et au problème des relations entre les générations, lequel est, en soi, potentiellement explosif. Pour compléter ces débats, il serait souhaitable que, pour donner suite à la Conférence de Beijing, la situation des femmes âgées soit inscrite à l'ordre du jour comme un point à part entière.

L'étude réalisée par l'INSTRAW et la Division de statistique du Secrétariat général de l'ONU sur la situation des femmes âgées est la première tentative systématique de compiler des données de base, par âge et par sexe. Bien qu'ils ne soient encore que préliminaires, les résultats montrent le rôle que jouent les femmes âgées dans leurs familles et dans leurs communautés, donnent un aperçu du processus de changement intervenu dans ces rôles au fil des années et de l'impact social et économique de ces changements sur les individus et sur la société toute entière. Voici un résumé partiel de ces résultats.

La femme âgée et l'évolution des relations familiales

La diversité et le changement sont des facteurs clés quand on évalue le rôle de la femme âgée en tant que membre d'une famille ou d'un ménage (ces termes ne sont pas toujours interchangeables). Les statistiques varient d'une région à l'autre, selon qu'il s'agit de pays industrialisés ou de pays en développement, de zones urbaines ou de zones rurales. Toutefois, en général, dans les pays industrialisés, les femmes âgées vivent, dans des proportions croissantes, seules ou dans des établissements spécialisés; dans les pays en développement, la plupart d'entre elles vivent au sein de familles élargies, multigénérationnelles.

La situation matrimoniale semble être le principal facteur déterminant: une veuve, surtout dans les pays en développement, vit le plus souvent avec ses enfants mariés et ses petits-enfants. Dans bien des cas, c'est une question de survie, pour étirer au maximum les maigres ressources. Ainsi, une grand-mère peut être en mesure d'apporter quelques revenus qu'elle tire de ses activités informelles (en tant que couturière, laveuse), et en même temps sa disponibilité à la maison pour s'occuper des enfants libère les femmes plus jeunes et leur permet de travailler

au dehors, dans des emplois rémunérés.

Les facteurs culturels sont, eux aussi, importants. Dans les pays occidentaux industrialisés, où la privacité et l'indépendance sont très prisés, les femmes âgées choisiront le plus souvent de vivre seules si elles peuvent se le permettre. Partout ailleurs, l'unité de la famille tend à prévaloir, bien que cela aussi soit en train de changer, au fur et à mesure que l'urbanisation, l'industrialisation et la mobilité deviennent des facteurs de plus en plus importants. Au Japon, par exemple, le nombre de foyers unigénérationnels composés d'une ou deux personnes augmente, car les enfants adultes partent au loin pour leur travail. Un solide régime de sécurité sociale et de services sociaux est alors susceptible de fournir des solutions de remplacement, tant économiques que sociales.

Toutefois, dans les pays en développement, la sécurité sociale, si tant est qu'elle existe, se limite généralement aux zones urbaines des grandes agglomérations et même là, à une petite portion seulement de la population, les fonctionnaires par exemple. Lorsque les enfants partent travailler dans d'autres communautés, le soutien familial s'effrite et la femme âgée, qui est déjà le plus souvent parmi les plus défavorisés de tous, peut finalement tomber

dans une existence encore plus marginalisée. Ses problèmes sont rendus plus complexes encore du fait de la pénurie de services de santé appropriés à un moment de la vie où ses besoins de soins médicaux augmentent.

Pourtant, on a observé une tendance dans le sens contraire. De nombreuses femmes âgées encouragent leurs enfants à partir au loin pour envoyer de l'argent à la maison - généralement des sommes bien plus considérables que celles qu'ils peuvent gagner sur place. Dans les pays industrialisés, ce sont les femmes âgées qui partent de chez elles, généralement pour se rapprocher de leurs familles, mais également à la recherche d'un climat plus agréable, de la compagnie de personnes de leur âge, et souvent de la disponibilité d'équipements médicaux de longue durée.

Les concepts de famille et de foyer sont également en train de se modifier au fur et à mesure que des modes de vie informels sont de plus en plus acceptés un peu partout et incluent la cohabitation de couples non mariés et de "familles" élargies formées de personnes adultes sans aucun lien de parenté entre elles qui partagent un logement urbain dont il y a pénurie. Une variante intéressante est décrite dans une étude de 1989 sur les femmes âgées d'Amérique latine et des Caraïbes, sous le nom de "famille de la reine des abeilles",

qui est un foyer formé de trois générations de femmes célibataires avec enfants. La "reine des abeilles", la grand-mère, s'occupe des enfants, pendant que les femmes plus jeunes travaillent au-dehors pour subvenir à leurs besoins à tous.

Les liens matrimoniaux conventionnels, pourtant, continuent à être le facteur primordial pour les femmes âgées, aussi bien sur le plan financier que sur celui du bien-être social. Si une femme est malade ou infirme, par exemple, il se peut qu'un époux dévoué soit capable et disposé à lui dispenser les soins suffisants pour lui permettre de continuer à vivre chez elle. Toutefois, le veuvage est beaucoup plus fréquent et il est souvent précédé de soins de longue durée à un mari gravement malade qui ont pu la laisser à bout de forces, tant physiquement que financièrement. Il lui faut alors pouvoir compter sur un soutien familial ou externe.

L'étude de l'INSTRAW souligne également qu'il est beaucoup plus probable qu'un homme, qu'il soit divorcé ou veuf, se remarie, et même à un âge plus avancé; sa nouvelle femme est généralement plus jeune et elle peut s'occuper de lui lorsqu'il arrive à la fin de ses jours. En tout cas, il y a en général plus de femmes que d'hommes susceptibles de se remarier, et la

plupart d'entre elles sont des femmes âgées. Ces deux facteurs peuvent influencer sur le plus grand nombre de femmes qui vivent seules, dans des établissements spécialisés ou chez leurs enfants.

Systèmes de soutien: comment combler des brèches qui s'élargissent de plus en plus

Les changements survenus dans la structure de la famille ont provoqué à leur tour des changements - et des tensions fortement accrues - quant à la disponibilité des soutiens traditionnels. Le point de pression le plus évident est l'expectative des personnes âgées de recevoir des soins de leur famille - "l'assurance pour la vieillesse" qui est une des principales raisons citées pour expliquer les familles nombreuses. Au fur et à mesure que l'espérance de vie s'est allongée, les dispensatrices de soins, généralement une fille ou une belle-fille, se retrouvent dans une situation de "génération sandwich", où elles ont, en même temps, la responsabilité de leurs parents et de leurs enfants. Ou bien, de plus en plus souvent, comme les deux générations ont vieilli, les enfants eux-mêmes ont maintenant 60 ans ou plus, et s'occupent d'assurer leurs propres retraites en même temps que celle de leur mère, tout en ayant souvent besoin qu'on s'occupe d'eux aussi.

Ces problèmes familiaux internes sont exacerbés par de profondes transformations économiques extérieures: la fille d'âge mûr, qui a de 45 à 59 ans, et qui était jusqu'à présent celle qui, traditionnellement, dispensait les soins, travaille probablement désormais hors de chez elle, souvent dans une autre ville. Il y a donc moins de chance qu'elle soit disponible pour ses parents, ce qui entraîne une brèche sérieuse dans le système d'aide économique et sociale.

Dans les pays industrialisés, la brèche est le plus souvent comblée par les régimes de sécurité sociale et de retraites privées. Ces derniers représentent près de 50% des ressources des personnes âgées, et les contributions de la famille 5% environ à peine. Le reste provient d'autres biens ou revenus. Et ce qui peut-être encore plus important, la plupart des femmes ont désormais une couverture sociale qui provient soit de leurs propres cotisations au cours de leurs années comme salariées soit, surtout dans le cas du "grand âge", à savoir les personnes de plus de 70 ans, des pensions de reversion de leurs conjoints.

Il en va tout autrement dans les pays en développement. Dans les cas où il existe un régime de sécurité sociale, une quantité comparativement modeste de femmes peuvent y prétendre à titre personnel. Presque toujours, les programmes

de retraite, qu'ils soient publics ou privés, se basent sur le nombre d'années de travail, ce qui constitue un grave handicap pour la plupart des femmes des pays en développement, qui généralement travaillent pendant moins d'années, et qui ont souvent des emplois à temps partiel ou saisonniers, exclus du régime de sécurité sociale. Qui plus est, il est rare que la pension de retraite soit versée au conjoint survivant, et même si cette modalité existe, il s'agit le plus souvent de montants modiques, forfaitaires, qui sont insuffisants et rapidement dépensés. Ainsi, une étude menée en 1987, en Malaisie, a montré qu'un homme sur cinq et deux femmes sur cinquante seulement bénéficiaient de pensions de retraite. Beaucoup continuaient à travailler; la majorité, près de 55%, dépendaient essentiellement de leurs enfants pour leur subsistance.

Le soutien financier des enfants n'est toutefois pas nécessairement un arrangement à sens unique. Une étude menée au Sri Lanka a révélé que dans de nombreux cas, un parent âgé avait fait don auparavant de tous ses biens ou la plus grande partie de ceux-ci – et le plus souvent il s'agit de terres – et il s'attend en échange à ce qu'on s'occupe de lui pendant les années qui lui restent à vivre. Dans certains cas, quand un

enfant se marie, les parents lui donne un logement (généralement la maison familiale) et même également une aide en argent. Le plus souvent, toutefois, l'échange se fait sous la forme de contributions non monétaires qui peuvent être capitales pour la stabilité de la famille, en s'occupant des enfants par exemple ou en prêtant d'autres services familiaux qui complètent ou remplacent parents, frères ou soeurs absents.

Education et emploi: une combinaison des inégalités

Les statistiques brutes sur les possibilités économiques des femmes âgées ne provoquent pas de surprise: n'ayant pas profité des améliorations récentes en matière d'éducation, les femmes de plus de 60 ans ont, dans les pays en développement, bien plus de probabilité d'être illettrées que leurs consoeurs plus jeunes, et même si elles sont alphabétisées, elles sont probablement moins nombreuses à avoir reçu une formation les préparant aux nouveaux emplois dans les économies en transformation. Ainsi, en 1982, en Chine, le taux d'analphabétisme était de 95% pour les femmes âgées - contre 60% pour les hommes. Cependant, les chiffres en

provenance de plusieurs pays en développement révèlent un contrepoint intéressant: la présence au foyer d'une femme âgée a tendance à libérer les enfants, et en particulier les petites filles, des responsabilités domestiques, si bien qu'elles peuvent aller – et rester – à l'école.

Un moindre niveau d'instruction a comme conséquence prévisible un emploi moins stable à n'importe quel âge. Dans le cas des femmes âgées des pays en développement, leurs handicaps en matière d'instruction se combinent au postulat largement répandu, qui repose sur des statistiques peu fiables, voire inexistantes, que les femmes âgées sont "économiquement inactives". En plus, les statistiques officielles sur la population active ont tendance à refléter un parti pris sexiste courant, la sous-estimation du nombre actuel des femmes qui travaillent. Pourtant, au fond, le problème a son origine dans les sous-comptabilisations et sous-évaluations du travail des femmes, une question dont s'occupe actuellement activement l'INSTRAW (voir page 6). Souvent les femmes âgées travaillent au sein de la famille sans être rémunérées ou, si elles le sont, elles exercent le plus souvent des emplois mal payés, de bas standing, qu'évitent la plupart des femmes jeunes. Un

grand nombre d'entre elles sont de micro-entrepreneurs dans le secteur informel; ainsi, la plupart des vendeurs dans les rues de nombreux centres urbains sont des femmes âgées.

De plus, et c'est peut-être plus important encore, l'âge peut être synonyme de problèmes de santé, sans l'être nécessairement d'infirmité. Ainsi, les femmes exploitantes agricoles prennent rarement leur "retraite"; même si elles réduisent leur nombre d'heures de travail et si elles accomplissent alors des tâches moins astreignantes. Dans les zones urbaines, la retraite est davantage fonction de la situation matrimoniale, des revenus et de l'existence ou non d'une pension de retraite. Les préférences personnelles ainsi que les croyances religieuses et culturelles jouent également leur rôle. Il est à prévoir que les femmes âgées célibataires et veuves continueront plus vraisemblablement à travailler que les femmes mariées.

Dans les pays industrialisés en particulier, où une femme peut avoir une épargne ou une pension de la sécurité sociale, elle ne travaillera probablement plus en tant que salariée après 60 ou 65 ans, même si elle a encore la capacité physique de le faire. En fait, l'obligatorité de prendre sa retraite à un certain âge et la concurrence de femmes plus jeunes peuvent la forcer à

partir à la retraite. Au contraire, dans les pays en développement, la plupart des femmes ne peuvent se payer le luxe de prendre leur retraite; si elles ont la chance d'avoir une pension de retraite, celle-ci est le plus souvent minime et insuffisante pour satisfaire leurs besoins.

Le vieillissement et la productivité

Il devient de plus en plus évident que, au fur et à mesure que les conditions sanitaires s'améliorent et que l'espérance de vie s'allonge, le savoir-faire, l'expérience et les contributions économiques de très nombreuses femmes âgées sont gaspillés. Il importe de tirer profit de leurs énergies au bénéfice de la communauté au sens le plus large.

Dans les pays industrialisés, un grand nombre de femmes âgées deviennent des bénévoles, souvent dans le secteur des services sociaux – dans des établissements hospitaliers et dans des garderies d'enfants, par exemple. Dans les pays en développement, bien peu de femmes sont en mesure de prendre leur retraite et encore moins d'assurer des services publics quand elles sont à la retraite. Tout l'enjeu consiste à instituer des mesures d'encouragement pour que les femmes âgées fassent un "recyclage" de leurs savoir-faire, continuent à participer aux

activités économiques (dont quelques-unes pourraient ne pas être rémunérées) et atteignent ainsi le même objectif que celui qui a été fixé pour leurs consoeurs plus jeunes, participer au développement de leur pays.

Un projet communautaire inter-génération, conçu par le Centre sur le vieillissement de Santiago, en République dominicaine, constitue un exemple innovateur, qui satisfait à la fois les besoins des jeunes travailleuses et des femmes âgées. Les jeunes femmes travaillaient comme façonnrières dans des ateliers de confection de vêtements, avec de bas salaires et aucun avantage social. L'absence d'une garderie convenable pour les enfants entraînait chez les travailleuses un chômage fréquent et un taux de rotation du personnel élevé pour les employeurs. Dans le même temps, dans la communauté, des institutrices à la retraite avaient bien du mal à vivre avec leur maigre pension de retraite. La solution a été une opération de coopération: la municipalité a fait don d'un terrain et les employeurs ont financé la construction d'une garderie; de leur côté, les institutrices ont reçu une formation de recyclage comme spécialistes d'enfants en âge préscolaire. Les mensualités modiques que paient les mères de famille couvrent le salaire des institutrices, l'alimentation des

enfants et douze heures de surveillance par du personnel qualifié. Le projet a eu tellement de succès qu'un second centre a été créé dans un autre secteur de la ville.

Les leçons à tirer de cette expérience et d'autres encore sont claires: non seulement le travail productif des femmes âgées est possible, mais il est souhaitable. Elles peuvent apporter leurs contributions à leurs communautés, et pas nécessairement être un poids pour celles-ci. La pauvreté qui affecte si largement les femmes en général et les femmes âgées en particulier peut être évitée.

Un problème d'importance est le manque de données fiables. Si les statistiques sur les femmes sont rares, elles sont pratiquement inexistantes pour les femmes âgées. Le vieillissement a été traité comme une frontière arbitraire et chronologique où l'on ne tient pas compte du sexe; on le considère rarement comme une étape parmi d'autres dans le déroulement plus vaste de la vie humaine, étape qui est ressentie différemment par les hommes et par les femmes. L'étude de l'INSTRAW n'était qu'un premier pas; en fait, le rapport lui-même établit que des recherches plus approfondies sur la véritable situation financière et sanitaire des femmes âgées - qui feront la différence entre

plusieurs catégories de personnes "âgées", dénomination qui s'applique désormais à une fourchette de 30 ans et plus. Il faut également une délimitation plus précise des liens familiaux et du degré d'interdépendance qui existe entre membres de la famille et des données bien plus nombreuses sur les contributions économiques des femmes âgées. Le travail de l'INSTRAW concernant l'évaluation du travail non rémunéré sera précieux dans ce domaine et il sera un outil fondamental pour la formulation des futures politiques.

Dans les prochaines années, au fur et à mesure que les femmes auront davantage d'instruction et que les offres de travail seront moins conditionnées par les différences physiques entre hommes et femmes, celles-ci seront davantage en mesure d'accroître leurs contributions et pendant bien plus longtemps. Leur potentiel doit être pris en considération dans la planification des politiques à tous les échelons. Parallèlement, au fur et à mesure que le nombre des personnes très âgées et très fragiles progresse, les fonctionnaires municipaux et nationaux doivent être en possession des outils statistiques leur permettant de concevoir des politiques susceptibles de satisfaire les nécessités physiques, culturelles et sociales de cette population vieillissante. ♀



LA MIGRATION DES FEMMES:

évaluation de son impact

Les histoires les plus dramatiques ont droit à une des journaux: une employée domestique étrangère exécutée pour meurtre, peut-être par erreur; de jeunes immigrées périssent dans un incendie dans un atelier urbain où elles étaient exploitées; d'autres ont été trompées ou forcées à exercer la prostitution par des recruteurs dépourvus de scrupules; des villages entiers sont obligés de fuir une guerre civile brutale. Les migrations d'autrefois peuvent bien devenir matière première pour les légendes, comme les contes qui décrivent les caravanes de charriots traversant l'Ouest des Etats-Unis. Pourtant, la plupart des individus qui émigrent n'attirent que bien peu ou même pas du tout l'attention.

Définies comme le déplacement de gens qui partent de chez eux, isolément ou en groupes, afin de trouver des moyens de subsistance ou la sécurité ailleurs, les migrations ont fait partie de la réalité de la vie, tout au long de l'histoire de l'humanité. Leurs répercussions peuvent être considérables et

elles sont souvent bénéfiques. Elles peuvent également être l'occasion pour les pauvres, les chômeurs et les déplacés de retrouver un emploi et d'apprendre de nouveaux savoir-faire; l'argent que les migrants envoient chez eux peut être capital pour le bien-être de ceux qui sont restés sur place. Ceux-ci peuvent aussi insuffler une nouvelle énergie et parfois apporter des connaissances indispensables à une population active locale.

Elles peuvent également avoir des conséquences négatives, et l'une des principales est la perte de travailleurs productifs dans le lieu d'origine. Ceci est particulièrement préjudiciable dans les zones rurales défavorisées; la population qui reste sur place est généralement âgée, constituée de femmes ou bien d'hommes et de femmes, isolée et incapable de dépasser une existence marginalisée. Dans les lieux de destination, la concurrence pour obtenir une place, du travail et des services sociaux souvent non adaptés, provoque des tensions sociales qui peuvent dégénérer en

discrimination et en violence. Ce sont le plus souvent ces pressions qui ont obligé les décideurs à se pencher sur la problématique des migrations, question dont l'urgence va croissant.

Absence de statistiques ventilées par sexe

Les femmes ont beau émigrer chaque année en grand nombre, jusqu'à présent, les débats se sont centrés sur les hommes migrants ou bien, dans le meilleur des cas, ils laissent de côté toute considération de sexe. Même lorsque de nouvelles statistiques économiques et démographiques révèlent la magnitude des mouvements de population, les données spécifiques concernant les femmes sont rares ou carrément inexistantes. Ce n'est qu'exceptionnellement que les chiffres officiels reflètent réellement leur véritable situation. Ainsi, dans bien des cas, les femmes migrantes sont classées comme des "personnes à charge", même si ce n'est pas la vérité.

Les réalités économiques et sociales qui sont à l'origine de la migration des femmes sont systématiquement négligées ou sous-estimées. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne les femmes qui partent de chez elles de leur propre chef et dont la situation peut être extrêmement précaire. En plus de devoir affronter les défis économiques qui sont le lot de tous les migrants, les femmes sont également exposées à la violence physique et psychique et elles sont souvent obligées de se débrouiller en marge de la société sans protection ni aide appropriées.

Sans des faits et des chiffres détaillés sur l'étendue, les causes et les conséquences de la migration des femmes, les fonctionnaires ne sont pas en mesure de prendre des mesures préventives ou correctives ni même d'établir des objectifs réalistes pour ces initiatives. Bien que quelques rares données brutes existent dans les recensements et les enquêtes sur les ménages, les permis de travail, etc., la plupart de ces chiffres ne font pas la distinction entre les sexes et même si elle la font, elles ont tendance à refléter les postulats traditionnels – souvent erronés – en ce qui concerne les migrations.

Dans un rapport récent sur La migration des femmes,

l'INSTRAW a essayé d'identifier quelques-uns des postulats erronés qui faussent les statistiques actuelles sur les migrations et d'indiquer les domaines où des changements de méthode doivent se produire à l'avenir. Le bref résumé ci-dessous porte sur les données relatives aux migrations internes qui concernent, selon les estimations, 10 fois plus de gens que les migrations internationales. Cependant, une bonne partie du contenu et la plupart des recommandations s'appliquent également aux migrations internationales.

Vice de forme dans les données de base

Les données de base, telles que les recensements et les listes électorales, même lorsqu'elles sont ventilées par sexe, peuvent être simplistes ou trompeuses. Un changement de résidence survenu entre la date de naissance et la date du recensement, par exemple, n'indique pas quand, ni surtout pourquoi le changement a eu lieu. Il peut s'être produit pour des raisons diverses, depuis un mariage jusqu'à une catastrophe naturelle. Et les chiffres n'indiquent pas non plus les changements de courte durée qui sont intervenus dans l'intervalle pour étudier ou travailler.

De plus, la plupart des tabulations ne tiennent compte que des déplacements à travers les principales délimitations politiques ou administratives, telles que les Etats et les provinces. En fait, la plupart des migrations se produisent sur des distances bien plus courtes, à l'intérieur de ces délimitations. Le recensement de 1970 en Thaïlande, par exemple, a montré que le pourcentage de la population qui s'était déplacée d'une province à une autre, était inférieur à 10% et d'une circonscription à l'autre à peine supérieur à 13% - alors qu'entre municipalités ce chiffre grimpeait à 34,3%. Ces chiffres spécifiques n'étaient pas ventilés par sexe, mais d'autres études indiquent que la majorité des migrants qui s'étaient ainsi déplacés sur de courtes distances étaient des femmes, qui étaient ou bien statistiquement invisibles ou bien dont le nombre véritable était considérablement sous-comptabilisé.

Un autre problème est la tendance des statisticiens à se concentrer sur l'exode rural, lequel est généralement considéré comme ayant une motivation économique. Pourtant, bien souvent, spécialement dans les pays en développement, les migrations des campagnes vers les villes ne sont pas celles qui prédominent,

que ce soit chez les hommes ou chez les femmes. Ainsi, en 1970, en Egypte, par exemple, l'exode rural représentait 28% seulement des déplacements des hommes et 24% seulement des déplacements des femmes. En Inde, les chiffres sont encore plus stupéfiants: 28% seulement des hommes migrants et 12% des femmes sont partis des campagnes pour la ville. L'énorme majorité d'entre eux se déplace d'une petite communauté rurale à une autre. C'est pourquoi, les statistiques qui se basent sur les mouvements des campagnes vers les villes ne reflètent pas forcément les caractéristiques du profil global des migrations d'un pays. Qui plus est, la tabulation par sexe peut en définitive fausser encore davantage la réalité; si, comme cela est fréquent, les femmes sont supposées être des personnes à charge, considérées comme des migrantes inactives, leur nombre en sera considérablement sous-comptabilisé.

Les biais intrinsèques causés par les préjugés à l'égard des femmes

Les biais provoqués par les partis pris à l'égard des femmes sont inhérents aux méthodes démographiques actuelles. Cela commence avec la collecte des

données brutes: les chercheurs et les enquêtés vont probablement refléter, les uns et les autres, leurs propres préjugés. Si l'enquêteur est un homme, par exemple, comme c'est le cas la plupart du temps dans les pays en développement, il appliquera probablement le questionnaire aux résidents adultes mâles, en assumant que les chefs de famille sont des hommes et qu'ils représentent parfaitement les autres membres du foyer. Il est évident que cela n'est pas nécessairement vrai.

Quand l'enquêteur collecte des données sur les migrations, il se peut également qu'il se concentre sur les migrants économiques ou ceux "qui travaillent", et qu'il sous-comptabilise ainsi doublement les femmes. Non seulement il négligera ou sous-estimera leur travail dans le secteur informel ou non rémunéré, mais encore il assumera probablement qu'elles sont des personnes passives, qui sont à la charge des hommes qui travaillent. Une fois de plus, il se peut que cela ne soit pas vrai et les véritables caractères qualificatifs des femmes migrantes peuvent être sérieusement déformés.

Les enquêtés sont, eux aussi, sujets aux distorsions. Les hommes chefs de foyer, par exemple, peuvent minimiser ou présenter faussement une

situation. Ainsi, dans une communauté où l'on critique les femmes qui travaillent à l'extérieur, il se peut qu'un père de famille ne soit pas enclin à reconnaître que sa fille est partie de la maison pour travailler. Qui plus est, la mère ou la soeur sauraient probablement bien mieux que le père ou le frère les déplacements ou le lieu de résidence d'un membre féminin de la famille – mais les femmes sont rarement interrogées. En arrivant à destination, un patron peut avoir négligé d'inscrire son employée domestique comme résidente et elle devient alors une personne inexistante du point de vue de la statistique.

Quand on les interroge, les femmes, elles aussi, essaieront généralement de décrire leur famille sous le jour le plus favorable possible. Elles indiqueront rarement des actions considérées comme socialement inacceptables ou inappropriées. En Equateur, par exemple, dans une enquête sur l'exode rural, la proportion de femmes recensées parmi les migrants qui avaient abandonné les zones rurales était étonnamment faible; de plus, leurs familles ont informé que 29% seulement de ces femmes recensées avaient travaillé avant de partir de chez elles. Les réponses obtenues des migrantes en personne, libérées des contraintes familiales,

indiquaient un taux d'emploi préalable de 10% supérieur. Ce chiffre est presque certainement le plus exact.

Comprendre les causes et les conséquences

Savoir la raison pour laquelle les femmes partent de la maison est aussi important que de savoir combien d'entre elles s'en vont. Les relations familiales, par exemple, sont toujours des facteurs clés dans la décision d'émigrer; il est également important de savoir à quelle période de leur vie les femmes sont parties – quand elles étaient enfants, adultes célibataires, mariées ou veuves.

Parmi les autres variables, il y a la situation matrimoniale, l'âge et le degré de dépendance de leurs enfants. Il est plus vraisemblable qu'une femme émigrera si elle peut être à peu près sûre que ses enfants seront bien soignés, que ce soit par elle-même ou par quelqu'un d'autre. Si elle est leur seul soutien financier, les considérations économiques prennent une importance extrême et des compromis deviennent nécessaires: qu'est-ce qui lui conviendrait le mieux, rester sur place ou courir sa chance avec des possibilités d'emploi incertaines mais plus rémunératives en ville? Le choix peut être ardu. En Afrique, par

exemple, les femmes ont souvent bien moins facilement accès à des emplois stables rémunérés ailleurs et elles peuvent également perdre leurs droits de propriété déjà minces sur une terre ou sur d'autres biens si elles partent de chez elles. La majorité des migrants, en Afrique, sont des hommes.

La migration pour cause de mariage, bien qu'encore très répandue en Asie et en Afrique, n'apparaît pratiquement pas dans les statistiques. La distance parcourue par une jeune mariée pour se rendre dans son nouveau foyer, généralement une communauté voisine, est trop courte pour être saisie selon les critères actuels. Les raisons de cette migration pour cause de mariage peuvent être économiques (la dot ou valeur de la jeune mariée ou tout simplement la possibilité de faire un "bon" mariage) ou propres à la société (la coutume qui exige qu'une femme se marie en dehors de sa propre communauté). Les recherches statistiques sur les migrations pour cause de mariage et leurs conséquences sur l'égalité entre les sexes et l'autonomie sont, au moins jusqu'à présent, pratiquement inexistantes.

En fait, les différences existant entre les sexes en matière de situation économique et matrimoniale peuvent constituer des facteurs

clés en matière de migrations. La perception que cela lui permet d'obtenir une plus grande égalité ou autonomie personnelle peut être, surtout pour une femme célibataire, aussi importante que son désir de progrès économique. Les facteurs qui entrent en jeu varient considérablement d'une région et d'une culture à l'autre. En Amérique latine, par exemple, où il semble que les femmes émigrent plus facilement, elles ressentiront probablement davantage les influences négatives du machismo dans les centres urbains. Dans ce cas, de meilleures possibilités sur le plan économique et une plus grande autonomie personnelle semblent peser davantage que la discrimination fondée sur le sexe. Au contraire, les femmes indigènes des Andes, qui sont parmi les plus défavorisées, ont tendance à préférer une plus grande égalité entre les sexes; peu d'entre elles émigrent.

Et enfin, qu'est-ce qui fait qu'une migrante choisisse une destination plutôt qu'une autre? Est-ce la présence de parents ou d'amis dans la nouvelle communauté? la possibilité d'étudier? un meilleur environnement, c'est-à-dire une atmosphère et une eau moins polluées? Une analyse de ces facteurs et d'autres facteurs possibles pourrait être

La migration pour cause de mariage, bien qu'encore très répandue en Asie et en Afrique, n'apparaît pratiquement pas dans les statistiques.

fondamentale pour la planification de futures politiques dans ce domaine.

L'autre membre de l'équation des migrations est sa conséquence ultime sur les femmes qui sont restées aussi bien que sur celles qui sont parties. Il faudra considérer entre autres facteurs les suivants: les femmes ont-elles émigré toutes seules? Quels bénéfices ont-elles retiré de la migration en comparaison avec les hommes? ont-elles été cantonnées dans des emplois mal payés et de bas standing? et ont-elles eu, au fil des années, une meilleure situation économique? Les familles également, aussi bien celles qui ont accompagné les migrantes que celles qui sont restées sur place, ont été affectées directement.

Recommandations

Le rapport de l'INSTRAW sur la migration des femmes ouvre une nouvelle voie pour l'identification des biais et des lacunes en matière de statistiques sur les migrations. Il constitue également un plan permettant de les surmonter; celui-ci prend la forme d'une série de recommandations visant à modifier et à améliorer les méthodes utilisées. Voici quelques-unes de ces recommandations:

- Elargissez la collecte des données afin d'inclure *des zones géographiques plus restreintes* qui soient des subdivisions de l'échelon national ou provincial. En combinaison avec la différenciation par sexe, ceci fournirait aux planificateurs chargés des politiques une information plus complète, et contribuerait à corriger la sous-comptabilisation des migrants de courtes distances, et particulièrement des femmes.

- Entrenez *des enquêtes spécialisées sur les migrations* afin d'établir leurs motivations et leurs conséquences, en comparant le cas des hommes et des femmes. Ceci améliorera la compréhension des processus de migration, de leurs répercussions sur le bien-être économique et social des migrants ainsi que des relations existant entre les types de migration et la fécondité, la situation matrimoniale et la stabilité sociale en général.

- Collectez des données statistiques, ventilées par sexe, sur *les migrations temporaires, de courte durée*. Ceci comprendrait ceux qui émigrent pour faire des études et pour exercer des emplois saisonniers ou à temps partiel ainsi que des travaux de plus longue durée mais généralement temporaires, en tant qu'employées domestiques, enseignantes ou infirmières.

- Imitez les enquêtes de l'Institut dépourvues de parti pris sexiste, et orientées concrètement non pas vers l'application des questionnaires aux hommes chefs de foyer, mais conçues au contraire pour interroger tous les membres de la famille ou du foyer.

- Recueillez des données ventilées par sexe sur les environnements démographique, économique et social dans leur ensemble et sur d'autres *déterminants des migrations*. Ce sont les facteurs les plus susceptibles d'être modifiés ou améliorés par les politiques gouvernementales. Une combinaison d'informations à l'échelon des individus, des foyers et des communautés peut également indiquer d'autres facteurs importants pour les migrantes potentielles, telles que les coutumes locales en ce qui concerne les droits fonciers, le degré de contrôle sur les finances du ménage, etc...

- Utilisez des groupes de comparaison appropriés pour collecter des données sur ceux qui ont émigré et sur ceux qui sont restés sur place. Ceci garantira que les conclusions auxquelles on arrivera sont valables. Ainsi, les personnes enquêtées dans les deux groupes doivent avoir un âge, un degré d'instruction et une situation matrimoniale similaires et des

antécédents sociaux et familiaux comparables.

- *La migration pour cause de mariage*, que négligent le plus souvent les recherches actuelles, est particulièrement importante. Pourquoi, par exemple, certaines femmes émigrent-elles pour se marier alors que d'autres ne le font pas et quelles sont les conséquences sociales, économiques et juridiques que cela a sur leur situation respective? Là aussi, les données devront être collectées afin de permettre des comparaisons, c'est-à-dire parmi des jeunes filles célibataires du même âge dans le même village ou la même communauté.

- Il faudra utiliser le même type de groupes de comparaison afin de déterminer les *conséquences des migrations*, non seulement du point de vue du succès ou de l'échec économiques, et non seulement en ce qui concerne les femmes en comparaison avec les hommes, mais aussi les retombées sur leurs familles et leurs communautés. Les données devront inclure des informations fournies aussi bien par des migrants que par des non-migrants sur leurs situations respectives au moment du départ et tous les changements, par exemple dans leur situation économique ou matrimoniale, qui se sont produits depuis lors. Plus la

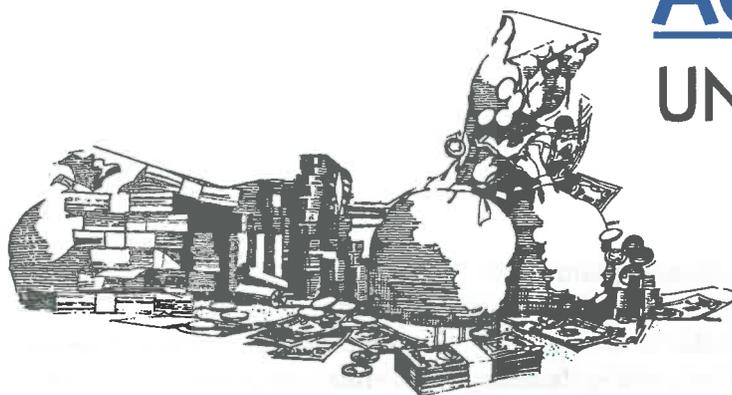
migration est récente, (l'idéal serait qu'elle ait eu lieu 5 ou 10 ans auparavant, au maximum), plus elles seront exactes. Là où cela est possible, il serait utile de comparer les expériences des migrantes de première génération et celles de leurs filles.

La compréhension aussi bien des motivations que des conséquences des migrations est indispensable pour atténuer leurs effets (les bouleversements et les tensions économiques, sociales et psychologiques, par exemple). Outre les lacunes évidentes dans la quantification de la migration des femmes, des données mal recueillies ou définies de manière inappropriée peuvent également fausser et même cacher la réalité concrète.

Les démographes croient qu'une plus grande sensibilisation et compréhension de ces questions ainsi qu'une meilleure diffusion et utilisation des données existant déjà peut servir de base aux gouvernements pour une planification économique et sociale plus efficace. Ceci permettrait, en effet, de fermer la boucle: une meilleure planification aurait une influence sur la situation des femmes au sein de leur société et influencerait, en définitive, sur leur décision de partir ou de rester. ♀

Accès au crédit:

UNE NOUVELLE ÉTAPE COMMENCE



Au cours de ces deux dernières décennies, le concept que l'amélioration de l'accès au crédit est un moyen efficace et rentable de briser le cercle vicieux de la pauvreté, en particulier pour les micro-entrepreneurs des pays en développement, s'est converti en axiome. Face aux pressions provoquées par les ajustements structurels, les fonctionnaires de ces pays ont centré leur attention sur les nombreuses institutions spécialisées dans les micro-crédits, créées pour toucher les emprunteurs vraiment pauvres, à toute petite échelle, que les sources de crédit plus conventionnelles tiennent effectivement à l'écart. La célèbre Grameen Bank, au Bangladesh, est probablement celle qui a été le plus souvent étudiée, mais il en existe des centaines d'autres de par le monde; elles diffèrent énormément quant à leur taille et aux succès obtenus.

La plupart de ces institutions ne tiennent pas compte du sexe de la personne dans leur politique et leurs procédures. S'il leur arrive de toucher des femmes, c'est surtout par pure coïncidence: les femmes se

trouvent généralement en majorité aux derniers stades de la hiérarchie économique, en particulier dans le secteur informel, et il est donc vraisemblable qu'elles demanderont ces prêts spécialisés, souvent en bien plus grand nombre que les hommes. Il est révélateur que les femmes ont également prouvé qu'elles sont les emprunteurs les plus solvables, avec des taux de remboursement qui approchent systématiquement 100%.

Vers le milieu des années 80, lorsque les fonctionnaires chargés du développement et les spécialistes de la pauvreté ont évalué les multiples mécanismes différents de micro-financement qui existaient à ce moment-là, un large consensus s'est dégagé quant aux politiques de crédit qui avaient le plus de chances d'avoir du succès: c'étaient notamment celles qui exigeaient des garanties peu contraignantes et souples, avec des procédures de demande simplifiées, une approbation rapide et un calendrier de remboursement à court terme, des heures d'ouverture de banques plus adaptées, etc. Il était aussi évident que les

femmes préfèrent généralement payer des intérêts à des taux de marché non subventionnés; les prêteurs traditionnels, leur seule source alternative de financement, leur comptent normalement des intérêts encore plus élevés, souvent usuraires.

Les grandes lignes des accords de crédit viables étaient désormais claires. Toutefois, faute de données concernant leur véritable impact, le postulat selon lequel le crédit contribuait réellement à accroître les revenus et le bien-être des femmes et des hommes n'a pas fait l'objet, pour l'essentiel, d'une expérimentation. Dans le cadre d'une étude mondiale plus vaste sur le crédit et les différences entre hommes et femmes, l'INSTRAW a commencé à se pencher sur les problèmes jumelés de la méthodologie et du contenu de la sexospécificité à l'occasion d'une étude consacrée au fonctionnement d'ADEMI (Association pour le développement de la micro-entreprise), en République dominicaine. Les objectifs de l'étude, qui comprenait aussi bien les clients hommes que femmes, consistaient à évaluer

quantitativement les résultats des prêts sous l'angle des revenus des individus, de la santé et de la nutrition de leur famille, des réinvestissements dans l'entreprise, de la création d'emplois, etc. L'enquête essayait également d'analyser l'importance relative de plusieurs variables, telles que le fait de savoir si une femme était ou non le chef de famille.

Une bonne partie des conclusions de l'étude a confirmé les hypothèses de départ. Ainsi, les ventes et les revenus avaient réellement progressé, quelques fois de façon spectaculaire, et les femmes allaient presque certainement consacrer une proportion importante de ces revenus supplémentaires à la santé, la nutrition et l'éducation de leurs familles. En outre, les femmes étaient plus enclines à embaucher d'autres femmes, et par là même à créer des emplois. (Ceci pourrait également être dû au fait que leurs entreprises reposent sur des savoir-faire considérés comme traditionnellement "féminins", tels que la cuisine et la confection de vêtements). L'étude a montré que les femmes avaient également tendance à employer davantage de membres de la famille non rémunérés: 12% des employés des entreprises étudiées avaient entre 7 et 14 ans.

Une hypothèse fondamentale ayant trait aux politiques institutionnelles et opérationnelles a été également confirmée: l'efficacité des résidents locaux comme administrateurs sur le terrain ou *asesores*. L'ADEMI n'engage que des diplômés universitaires sans aucune expérience préalable – ni partis pris préexistants. Ils sont tous également d'origine modeste afin de garantir de bons rapports avec les micro-entrepreneurs. Ces jeunes cadres, qui sont chargés des prêts, sont en mesure d'utiliser leurs propres relations et leur connaissance de la communauté pour identifier des clients potentiels et ils sont toujours accessibles pour donner des conseils ou une assistance technique. L'accroissement de la clientèle de l'ADEMI tout comme les faibles taux d'arriérés témoignent de leur réussite.

Les résultats de l'enquête étaient moins faciles à prévoir lorsque les comparaisons ont été établies entre les femmes chefs de famille et celles qui ne l'étaient pas, surtout en ce qui concerne les motivations. Chez les femmes qui n'étaient pas chefs de famille, être chefs d'entreprise était le plus souvent une libre décision. Disposant de revenus produits par d'autres pourvoyeurs, leur mari par exemple, une grande partie de

leurs réponses était de nature personnelle ou auto-motivée, c'est-à-dire que 26% ont donné comme motivation le progrès économique – essentiellement davantage d'argent; 15% ont cité l'épanouissement personnel, la nécessité de travailler pour soi-même. Chez les femmes chefs de famille, il n'est pas surprenant que le motif principal n'ait pas été le progrès économique personnel mais plutôt la stabilité financière de leurs familles, et parfois la survie. Ces différences, et d'autres encore, ont été mises en évidence dans l'utilisation finale des revenus supplémentaires: les femmes qui avaient la responsabilité totale ou presque totale de leurs familles avaient davantage tendance à réinvestir une proportion plus élevée de leurs bénéfices dans leur entreprise afin de préserver ou d'améliorer leur capacité à créer des revenus, même si les besoins de la famille continuaient à être très importants.

Dans la plupart des cas, les différences quantifiables qui existent quant à l'impact du crédit sur les hommes et sur les femmes étaient évidentes, mais relativement modérées. A une seule exception près: il y avait plus de probabilités que les femmes agrandissent leur lieu de travail que les hommes, dans une proportion de 51% contre 39%. Toutefois, cela peut être

trompeur. Un plus grand pourcentage des femmes interrogées avaient installé leur entreprise chez elles, et il est difficile de faire la différence entre les améliorations réalisées pour le travail de celles réalisées pour la maison.

L'étude a également contribué à identifier de virtuels points faibles dans les formules actuelles de micro-financement. Un problème qui pourrait bien se révéler difficile, par exemple, est celui d'aider les clients à "dépasser" le niveau de subsistance. Pour 30% des femmes interrogées, le crédit de l'ADEMI était seulement susceptible de produire des revenus égaux au salaire minimum en vigueur dans le pays. Ceci est dû essentiellement, en premier lieu, au fait que les prêts sont tellement modiques que même des augmentations graduelles du montant emprunté ont tendance à rester relativement insignifiantes. Ainsi la marchande qui vend des haricots cuits dans la rue – une denrée de base en République dominicaine – peut utiliser le crédit pour acheter une marmite plus grande ou une cocotte minute, mais le remboursement des intérêts l'empêchera probablement d'acheter d'une certaine quantité, même modeste, de marmites ou de payer les salaires d'employés

supplémentaires sur les différents points de vente.

L'étude sur l'ADEMI était une étude pilote, limitée à environ 400 enquêtés, tous concentrés dans la capitale, Saint-Domingue. Bien qu'elle ait débouché sur quelques résultats préliminaires importants, son principal succès a été de prouver la faisabilité d'une analyse d'impact et de tester la méthodologie utilisée. Ceci ouvre de nouvelles voies aux recherches futures. Les prochaines réalisations de l'INSTRAW consisteront à entreprendre cinq études plus vastes afin d'inclure un système complémentaire de suivi pour les données de base, dans d'autres régions du monde.

La première enquête a soulevé un certain nombre de questions importantes, et notamment, la difficulté à proposer des taux d'intérêt modiques; les avantages évidents des taux d'intérêt moins élevés sont presque toujours contrebalancés par la nécessité d'éviter l'effritement des fonds disponibles. Ces questions et bien d'autres encore seront au coeur de la prochaine phase de recherche: une étude d'impact afin d'identifier les points forts et les points faibles et concevoir à partir de ceux-ci les institutions et mécanismes financiers de l'avenir. ♀

Message

de la Directrice par intérim

Martha Dueñas Loza

(Suite de la p. 3)

Dans les objectifs stratégiques à long terme, il faut accorder une priorité de plus en plus grande à l'éducation, la santé, le développement rural et urbain ainsi qu'aux infrastructures sociales et économiques afin de garantir la participation des femmes sur un pied d'égalité à la vie sociale, politique et économique de leurs sociétés, puisqu'elles assument leurs responsabilités de productrices et de procréatrices.

A cette fin, à l'INSTRAW, qui est le seul institut de recherche et de formation pour la promotion de la femme du système des Nations Unies, nous essayons de faire mieux comprendre les nouveaux tendances et besoins et, en définitive, de traduire les recherches empiriques et les théories en politiques et initiatives pragmatiques. En fin de compte, les femmes seront à la fois les bénéficiaires et les promotrices du développement durable. ♀



Photo ONU/DPI/E. Schneider.

50 *Le Secrétaire général Boutros Boutros-Ghali offre une médaille à Mme Minerva Bernardino, ex-Ambassadeur de la République dominicaine et l'une des signataires de la Charte des Nations Unies en 1945. A droite, Livio Muzi Falconi, Chef du Protocole de l'ONU.*

Réseau des interlocuteurs de l'INSTRAW

L'INSTRAW a adressé un questionnaire à ses interlocuteurs dans le but d'obtenir des informations sur les actions entreprises par chacun d'entre eux en perspective de la Quatrième conférence mondiale sur les femmes et du Forum des ONG sur les femmes. L'Institut voulait tout particulièrement recueillir des renseignements sur la manière dont ses interlocuteurs participaient à l'élaboration du rapport national et aux activités de préparation de la conférence. Etant donné que les interlocuteurs de l'INSTRAW sont aussi bien des organisations gouvernementales que non gouvernementales, les informations reçues sont très variées et les résultats obtenus couvrent une gamme très étendue d'activités. L'INSTRAW est heureux de présenter un résumé des activités de tous les interlocuteurs qui ont répondu au questionnaire, dans le but de faire connaître à travers le monde des initiatives nationales d'une telle importance.

■ RÉGION DE L'AFRIQUE

The National Population Committee (Comité national de la population)

- interlocuteur subsidiaire

P.O. Box 3995

Khartoum (SOUDAN)

T: (873) 43641

Contact : Mme Samira Amin Ahmed,
Chef de la section Participation
des femmes au développement



Le National Population Committee a participé, en fournissant des informations pour

la base de données, à la préparation du rapport sur la situation des femmes et des enfants, en collaboration avec l'Unicef, et il est membre du Comité de préparation du rapport sur la population. Conformément à une résolution adoptée par le gouvernement, le NPC a élaboré un document de travail sur la situation juridique de la femme, en collaboration avec des membres d'organisations de femmes. Ce document a été utilisé lors d'un atelier qui a recommandé de ratifier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Le Comité s'est également occupé d'autres

domaines, et entre autres, du secteur informel, la femme et la propriété foncière, la femme et l'industrie, la femme et la forêt, la pauvreté en milieu urbain et la santé de femmes.

Le National Population Committee a indiqué qu'il utilisait le matériel de l'INSTRAW dans les ateliers de formation portant sur la problématique des femmes, les statistiques et le développement. Il a considéré que l'INSTRAW Gender Training Portfolio (matériel pédagogique pour une formation pour l'égalité des sexes, élaboré par l'INSTRAW) était particulièrement précieux et il a l'intention de s'en servir pour élaborer, dans le cadre des cours proposés par l'Institut d'Etudes du développement du Soudan, un volet consacré aux problèmes spécifiques des femmes.

Centre de recherches, de documentation et d'information sur la femme

Avenue Roi Fahd Ibn Abdelaziz

Rue 7131, El Manar II

2092 Tunis (TUNISIE)

T: (216-1) 885 717/ 885 718 / 885 322

Télécopie: (216-1) 882 893

Contact: Mme Soukaina Bouraoui,
Présidente-Directrice générale



Le Centre de recherches, de documentation et d'information sur la

femme fait partie du Comité de rédaction pour l'élaboration du rapport national, du Comité de préparation de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et du Conseil national de la femme et de la famille. Il a participé à l'organisation du deuxième Colloque sur les femmes de la région méditerranéenne (Tunis, mai 1995). En collaboration avec le bureau régional de l'UNIFEM pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest, le Centre a également organisé trois concours nationaux de caricatures, d'affiches, d'expression écrite et d'arts plastiques en vue de la Conférence préparatoire régionale de Dakar (Sénégal), du 16 au 23 novembre 1994. On peut citer également au nombre de ses activités un atelier national sur "Les femmes arabes et la créativité", l'élaboration d'une banque de données et un annuaire des femmes artistes tunisiennes, un atelier sur "La production scientifique sur les femmes", en collaboration avec l'Association des femmes tunisiennes pour la recherche et le développement (AFTURD) et l'organisation, en collaboration avec l'Unesco, d'un séminaire régional consacré à "L'accès de la femme aux moyens d'expression et à la prise de décisions dans les médias".

■ RÉGION DE L'ASIE

Korean Women's Development Institute (Institut de développement de la femme coréenne)

C.P.Q. Box 2267

Séoul (COREE)

T: (82-2) 356 0070

Télécopie: (82-2) 356 1467

Contact: Mme Sei-Wha Chung,
Présidente



Le Korean Women's Development Institute a participé à la rédaction du rapport national et il a eu un rôle actif, par le biais de ses commentaires, dans l'avant-projet de Plan mondial d'action pour la promotion de la femme et l'avant-projet de Plan d'action pour la promotion de la femme dans la région Asie-Pacifique. L'Institut participe régulièrement aux sessions de la Commission de la condition de la femme et il a mis sur pied le Comité de préparation de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et du Forum des ONG. Il a publié des rapports sur la mise en oeuvre des Stratégies prospectives d'action de Nairobi en Corée et il a diffusé aux ONG coréennes des informations concernant la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Une initiative importante de l'Institut a été de mettre en

place un programme de stages en prévision du Forum des ONG sur les femmes afin de mieux faire connaître les travaux de préparation de la Conférence et du Forum. Parmi ses autres activités, on peut citer la deuxième Conférence à l'échelon ministériel de la Région Asie-Pacifique sur la participation des femmes au développement; une exposition sur la femme dans la Région Asie-Pacifique (1994); un projet conjoint avec le PNUD sur l'intégration de la femme au développement destiné à sensibiliser davantage le grand public à l'égalité entre les sexes en créant un forum national permanent pour les femmes engagées dans les organisations gouvernementales et non gouvernementales et l'organisation de la conférence annuelle sur "La femme et le travail: l'inégalité entre les sexes sur le marché du travail".

Ministère de la femme et du développement Gouvernement de Pakistan

State Life Building Phase 5,
Blue Area

Islamabad, **(PAKISTAN)**

Tel: (92-51- 821145

Fax: (92-51) 823132

Contact: Mme Salma Waheed,
Secrétaire du Gouvernement
de Pakistan



Le Ministère
d'Affaires de la
femme et du
développement a
contribué à la
préparation du
Rapport national

dans lequel le Plan national
d'action y a été compris. Le
Ministère a animé une série
d'ateliers, séminaires sur les
femmes et la lois,
l'alphabétisation des femmes,
femmes rurales, la santé des
femmes et la violence contre la
femme. Au niveau national et
international, il a animé
d'autres activités sur
l'amélioration des indicateurs
statistiques efficaces,
programmes et projets de
sensibilisation, et le
développement des ressources
féminines.

National Commission on the Role of Filipino Women

– (Commission nationale sur le
rôle de la femme philippine)

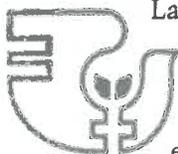
1145 J.P. Laurel Street,

San Miguel

Manille **(PHILIPPINES)**

T: (63-2) 741 50 93 / 741 50 28

Contact: Mme Imelda Nicolas,
Directrice exécutive



La National
Commission on
the Role of
Filipino Women
est membre du

Comité national de coordination
pour la quatrième Conférence
mondiale sur les femmes ainsi
que de son comité exécutif et
directeur, lequel adopte les
directives et les politiques
régissant divers aspects de la
participation des Philippines à la
Conférence et assure le suivi de
la mise en oeuvre de la
Déclaration et du Plan d'action
de Jakarta de 1994 et de la Plate-
forme d'action de Beijing de
1995. La Commission a
également participé à la mise à
jour du rapport national, aux
recommandations sur la
position des Philippines sur les
différents domaines qui seront
examinés à la Conférence, à
l'élaboration d'une campagne
d'information et de
conscientisation multimédia
ainsi qu'à la préparation et
production de matériel
d'éducation générale.

Centre for Women's Research

(Centre de recherche
sur les femmes)

12 1/1 Ascot Avenue

Colombo 5 **(SRI LANKA)**

T: (94-1) 50 21 53

Télécopie: c/o PNUD (94-1) 58 11 16

Contact: Mme Swarna Jayaweera,
Coordinatrice



Le Centre de recherche
sur les femme a fourni
les données
concernant les thèmes
juridiques, les
programmes éducatifs,
la participation
politique et la violence
à l'égard des femmes pour
l'élaboration du rapport national.
Il a également entrepris une étude
sur les tendances et les progrès
réalisés depuis 1985 dans 14
secteurs intéressant les femmes,
dont il présentera les résultats lors
du Forum des ONG sur les
femmes. Parmi ses autres
activités, on peut citer sa
participation au Symposium
régional des ONG d'Asie
(Manille, novembre 1993) où ont
été présentées une évaluation de
la mise en application des
Stratégies prospectives d'action de
Nairobi et une étude sur
l'éducation dans la région; il a
assisté à la Conférence des
ministres d'Asie tenue à Jakarta; il
a fourni des informations au
comité de rédaction du Plan
d'action de Jakarta et organisé un

atelier national en août 1994 afin d'identifier les priorités et les nécessités dans le domaine de la recherche, de la formation et de l'information.

Direction générale de la condition et des problèmes de la femme

Basbakanlik

Kadının Statüsü ve Sorunları Genel Müdürlüğü

Mesrutiyet Cad. N° 19 06650

Bakanlıklar, Ankara (TURQUIE)

T: (90) 312 26 66 121

Télécopie: (90) 312 28 50 733

Contact: Mme Aysel Baykal



La Direction générale de la condition et des problèmes de la femme a participé à l'élaboration du

rapport national et elle a entrepris un certain nombre d'initiatives afin de tenir les ONG informées des activités ayant trait à la Conférence de Beijing. On peut citer, parmi ces initiatives, la création d'un lien entre les ONG de Turquie et le Centre d'Oslo, la participation à des réunions internationales, telles que la Conférence des droits de l'homme, la Conférence internationale de la population et du développement, le Sommet mondial pour le développement social et la Commission de la

condition de la femme. La Direction générale a également participé à l'organisation d'activités visant à sensibiliser le grand public et à améliorer la condition de la femme en animant des séminaires dans les universités destinés à renforcer des actions de formation de ressources humaines sensibles aux disparités entre les sexes. Par ailleurs, la Direction générale a élaboré des plans d'action pour aider les ONG à mettre en oeuvre les décisions adoptées dans des réunions internationales; elle a organisé des campagnes pour que soient ratifiés les récents amendements du Code civil proposés par le Ministère d'Etat chargé des affaires féminines et des services sociaux et elle a élaboré une brochure pour mieux faire connaître leurs droits aux femmes; elle a mis en oeuvre un projet en faveur des femmes entrepreneurs turques et créé une base pour la "formation de ressources humaines" dans le domaine de la participation des femmes au développement et des différences entre les sexes.

La Direction générale a également indiqué que dans son pays le PNUD et la Banque Mondiale donnaient leur appui financier aux programmes qui se consacrent à des questions telles que la création d'une banque de données sur les problèmes

spécifiques des femmes, l'enseignement et la formation, la formulation des politiques, les projets à petite échelle des ONG centrés sur l'égalité entre les sexes, les établissements d'enseignement et les chercheurs individuels. Une unité de statistiques ventilées par sexe a été créée à l'Institut gouvernemental de la statistique et un programme d'études sur les femmes (niveau de maîtrise) a été institué à l'Université technique du Moyen-Orient.

La Direction générale a souligné que le *Gender Training Portfolio* de l'INSTRAW s'est révélé un allié précieux pour leurs actions de formation.

■ L'EUROPE ET DES AUTRES PAYS

Institut d'études de la femme

Université du Mont Saint-Vincent

166 Bedford Highway

Halifax, Nouvelle-Ecosse (CANADA)

T: (902) 457-6115/457-6472

Télécopie: (902) 457-0096

Contact: Mme Elizabeth Parr-

Johnston, Présidente et Vice-Recteur



L'Institut d'études de la femme a participé à l'élaboration du rapport national. En préparation de la

Conférence de Beijing, il a organisé une conférence régionale, au printemps 1995, réunissant des femmes originaires des pays du Sud pour discuter les questions de développement international sous l'angle de la politique d'aide financière du Canada ainsi que les domaines de préoccupation qui ont été mis en lumière par la Plate-forme d'action. L'INSTRAW et l'Agence internationale de développement du Canada étaient les co-organisateurs de cette conférence. Parmi ses autres activités, on peut citer l'aide financière apportée à un groupe local pour l'organisation d'ateliers régionaux sur l'égalité entre les sexes qui se sont tenus dans toute la Nouvelle-Ecosse.

Institut d'études du développement

Université d'Helsinki
 Jussaaenkuja 5 N 134
 00840 Helsinki (FINLANDE)
 T: (358-0) 70851
 Télécopie: (358-0) 7084778
 Contact: Mme Hilikka Pietila

L'Institut d'études du développement a participé à des activités de trois sortes en vue de la Conférence de Beijing. La première concerne la sensibilisation du public aux questions concernant les femmes et inclut le séminaire

des femmes finlandaises et des pays de la Baltique, pendant l'été 1994 à l'intention d'actualiser des femmes d'Estonie, Lettonie et Lituanie de l'important processus qui a commencé en 1975 et qui aboutit à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. La deuxième sorte d'activités a consisté à réviser et à enrichir la deuxième édition de *Making Women Matter: The role of the United Nations*, ouvrage qui présente la manière dont ont évolué les questions concernant les femmes dans le système des Nations Unies au cours de ses cinquante années d'existence. La troisième sorte d'activités comprend un programme d'études de l'Institut sur le rôle économique et social de l'ONU en matière de promotion de la femme dans le cadre de la Conférence de Beijing.

Secrétariat d'Etat chargé des droits des femmes

31 rue Le Pelletier
 75009 Paris (FRANCE)
 T: (33-1) 47 70 41 58
 Télécopie: (33-1) 42 46 99 69
 Contact: Mme Caroline Méchin

 Le Secrétariat d'Etat chargé des droits des femmes a fourni des données statistiques concernant l'éducation, la

fécondité, la pauvreté, l'exclusion des prises de décision, l'emploi, la santé et l'autonomisation en vue de l'élaboration du rapport national et il fait partie du Comité national de préparation de la Conférence de Beijing. La première étape du travail préparatoire a consisté à réaliser des études et des enquêtes sur les femmes qui sont des personnalités connues, les nouveaux modèles économiques, la pauvreté, l'insertion des femmes immigrées et la violence. Le Secrétariat a également organisé un colloque international de chercheurs et des réunions à l'échelon national sur le plan national d'action.

Secrétariat général hellénique pour l'égalité

Ministère de la Présidence
 20 Kanigos Sq.
 Athènes 106-77 (GRECE)
 T: (30-1) 33 028 93 à 96
 Contact: Mme Constantina Tzifa-Pantazi,
 Secrétaire générale pour l'égalité



Etant l'institution chargée officiellement, en Grèce, de réaliser toutes les activités qui aboutiront à l'élaboration du rapport national, le Secrétariat général hellénique pour l'égalité

a mené plusieurs projets de recherche et des études afin de recueillir et analyser des données concernant la situation des femmes dans chaque aspect de leur vie. En préparation de la Conférence de Beijing, le Secrétariat général a organisé des activités, et notamment une campagne médiatique et des conférences afin de débattre des sujets qui seront traités à la Conférence de Beijing et de faire connaître aux ONG le rapport national. Par ailleurs, le Secrétariat général informe qu'il a créé un Centre de recherches dans le but de coordonner, promouvoir et réaliser des recherches sur les questions concernant l'égalité des femmes, qui lui permettra de recueillir et de divulguer des résultats scientifiques sur les questions relatives à l'égalité des femmes et de collaborer avec d'autres institutions éducatives, scientifiques et de recherche de Grèce et de l'étranger. Le Centre a également des programmes de formation à l'intention des femmes et il organise des séminaires et des conférences à l'intention du public en général.

Le Secrétariat général utilise le matériel pédagogique de l'INSTRAW pour renforcer ses efforts visant à mettre à la disposition de tous, en Grèce, des informations relatives aux femmes qui soient plus exactes et de meilleure qualité.

L'Association italienne pour la participation des femmes au développement

Via dei Giubbonari, 30
 Interno 6
 00186 Rome (ITALIE)
 T: (39-6) 687-3214
 Télécopie: (39-6) 687-2549



En tant qu'institution responsable de la coordination des organisations des femmes en vue de

la Conférence de Beijing, l'Association italienne pour la participation des femmes au développement a organisé une campagne nationale d'information, avec la collaboration des médias, en publiant notamment un bulletin, des bibliographies et une vidéo. L'Association a également organisé des séminaires sur la recherche, la formation et l'information dans trois villes d'Italie. En ce qui concerne les autres activités, l'Association était chargée de la rédaction du chapitre sur les politiques de la Coopération italienne au développement relatives à la participation des femmes au développement.

Vrouwenberaad Ontwikkelingssamenwerking (Réseau des organisations s'occupant de la participation des femmes au développement aux Pays-Bas)

P.O. Box 77
 2340 AB Oegstgeest (PAYS-BAS)
 T: (31-71) 15 93 92
 Télécopie: (31-71) 17 53 91
 Contact: Mme Lillian van Wesemael-Smit, Administratrice du programme



Le Réseau des organisations s'occupant de la participation des femmes au développement aux Pays-Bas a pris part à

un groupe de travail chargé de faciliter la participation des ONG à la Conférence de Beijing, lequel coordonne et aide les ONG néerlandaises à se préparer à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Lors d'une réunion destinée à examiner la version définitive du rapport national, le Réseau a apporté des éléments concernant l'économie mondiale, le développement durable, les perspectives Nord-Sud et les conflits armés ainsi que les résultats d'une pétition intitulée "De Vienne jusqu'à Beijing, la campagne mondiale en faveur des droits de la femme se poursuit..." qui a été signée par plus de 13.000 particuliers et a reçu l'appui de 73

organisations. En ce qui concerne les autres activités en prévision de la Conférence de Beijing, le Réseau a également participé à la Plate-forme nationale des ONG sur les droits de l'homme, le développement durable et sur la population et le développement; il a élaboré une brochure contenant des informations sur les précédentes conférences mondiales de l'ONU sur les femmes et il a constitué un groupe de pression pour analyser les thèmes stratégiques qui pourraient faire l'objet de débats. Le Réseau va également organiser une réunion publique sur le thème "Du Caire à Beijing, en passant par Copenhague".

Le Ministère des affaires féminines

P.O. Box 10-049
Wellington (**NOUVELLE ZELANDE**)
T: (64-4) 471-9968
Télécopie: (64-4) 472-0961
Contact: L'honorable Mme Jenny Shipley, Ministre des Affaires féminines

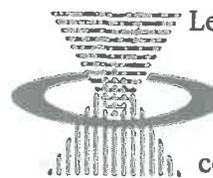
Le Ministère des affaires féminines est l'organisme chargé des activités préparatoires de la Conférence de Beijing et de l'élaboration du rapport national. Le Ministère, de concert avec le Conseil national



des femmes, a organisé une réunion consultative afin d'informer les ONG des activités concernant la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et leur permettre ainsi de planifier leurs activités en vue de la Conférence. A la suite de cette réunion, le Comité de coordination des ONG a été créé et des membres de celui-ci ont assisté au Symposium des ONG de femmes de la région Asie-Pacifique, à Manille, au Groupe de travail des ONG de la région Asie-Pacifique, à Bangkok et à la sixième Conférence régionale sur les femmes de la région du Pacifique, à Nouméa. Des notes d'information préparées par la Commission sur des sujets cruciaux tels que la violence à l'égard des femmes, l'égalité des chances et l'évaluation du travail non rémunéré seront examinés par les organisations nationales et dans le cadre de trois séminaires régionaux. En ce qui concerne les autres activités, le Ministère a participé à la deuxième Conférence ministérielle de la région Asie-Pacifique sur la participation des femmes au développement (CESAP, Jakarta, juin 1994).

Le Conseil norvégien de la recherche Secrétariat pour les femmes et la recherche

P.O. Box 2700, St. Hanshaugen
N-0131, Oslo (**NORVEGE**)
T: (+47) 22 03 70 00
Télécopie: (+47) 22 03 70 01
Contact: Mme Tove Beate Pedersen,
Chef du Secrétariat



Le Conseil norvégien de la recherche a participé au colloque de prise de contact à l'intention des organisations de femmes de la Norvège qui répondait au souhait du Ministère des affaires étrangères, en vue de la préparation du rapport national. Etant l'un des coordinateurs pour les pays nordiques, le Conseil de la recherche a proposé un format qui a été adopté par la suite et qui consiste à ce que chacune des délégations des cinq pays nordiques fasse, à la Conférence de Beijing, une présentation centrée sur un seul sujet/ domaine de recherche concernant les femmes qui a eu des répercussions considérables pour l'amélioration de la condition de la femme dans leurs pays respectifs.

Commissao para a Igualdade e para os Direitos das Mulheres (Commission pour l'égalité et les droits de la femme)

Ava. da República, 32 -
1º esq. e dto e 2º esq.
1093 Lisbonne (PORTUGAL)
T: (351-1) 797 60 81 à 84
Télécopie: (351-1) 793 76 91
Contact: Mme Ana Vicente,
Présidente



La Commission pour l'égalité et les droits de la femme du Portugal

fait partie du Groupe de travail gouvernemental qui est chargé de l'élaboration du rapport national. Au nombre des autres activités préparatoires, on peut citer un séminaire national afin de transmettre des informations sur la Conférence de Beijing et évaluer la condition de la femme au Portugal, la participation à des manifestations préparatoires à l'échelon international, l'organisation, en collaboration avec le gouvernement de Sao-Tomé-et-Principe, d'un séminaire à l'intention de sept pays de langue portugaise, l'organisation d'un séminaire national préparatoire sur les "droits de la femme", les 27 et 28 avril 1995, afin d'évaluer les stratégies concernant les problèmes civils, politiques, économiques et sociaux et

concevoir de nouvelles stratégies et de "nouveaux droits" dans des domaines tels que la procréation, l'environnement, les médias et la qualité de la vie.

U.S. Council for INSTRAW

(Le Conseil de soutien à l'INSTRAW des Etats-Unis)
7515 Claremont Avenue
Berkeley, CA 94705 (ETATS-UNIS)
T: (510) 849 2223
Télécopie: (510) 642-4607
Contact: Mme Irene Tinker,
Présidente



L'U.S. Council for INSTRAW a organisé les conférences "PRIORITES

POUR 1995" qui se sont déroulées dans tout le pays dans le but d'identifier les priorités régionales et internationales qui doivent être examinées dans le cadre de la Plate-forme d'action lors de la Conférence de Beijing. Les actes de ces conférences ont été présentés aux responsables de l'élaboration du rapport national des Etats-Unis.

AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Dirección General de Derechos Humanos y de la Mujer

(Direction générale des droits de l'homme et de la femme)
Ministère des relations extérieures et du culte
Reconquista 1088 - Piso 10
Buenos Aires (ARGENTINE)
T: (54-1) 311 0071, poste 272
Contact: S.E. l'Ambassadeur Zelmira Regazzoli, Directrice générale



La Direction générale des droits de l'homme et de la femme est membre du Centre national de coordination pour

les activités préparatoires de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. C'est pourquoi elle a préparé un calendrier de réunions régionales et de réunions à l'échelon national dans le cadre de la VI^e Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et de la Caraïbe, qui s'est tenue à Mar del Plata (Argentine), du 20 au 25 septembre 1994 et une rencontre nationale afin d'évaluer le rapport national. La Direction générale a mentionné tout

particulièrement l'utilité du matériel préparé par l'INSTRAW pour les données qui ont été incluses dans le rapport national.

Women's Affairs Unit (Service des affaires féminines)

Ministère des affaires étrangères
P.O. Box N-3008
Nassau **(LES BAHAMAS)**
T: (809) 322-3344/322 7814/322-7815
Télécopie: (809) 325-2016
Contact: Mme Cora Bain-Colebrooke,
Directrice assistante



La Directrice du Service des affaires féminines est la présidente du Comité national chargé de coordonner tout

le processus de préparation de la Conférence de Beijing. Lorsque le rapport national sera terminé, le Service coordonnera une campagne de sensibilisation du grand public ciblée sur les préparatifs de la Conférence aux échelons national, régional et mondial. Ces activités comprennent, entre autres, des réunions régionales et des consultations à l'échelon national, des ateliers pour informer les femmes de leurs droits, sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des

femmes, le rapport national et les lois de succession. Au nombre des autres activités du Service, on peut citer les programmes de formation pour les femmes au chômage, un atelier sur les rapports sociaux entre hommes et femmes et les médias, le lancement d'une campagne d'éducation du grand public et l'organisation d'une semaine nationale de la femme.

Centro Nacional para el Desarrollo de la Mujer y la Familia (Centre national pour la promotion de la femme et de la famille)

Ministère de la culture, de la jeunesse et des sports
Apdo 10. 227-1000
San José **(COSTA RICA)**
T: (506) 53-9624/53-7841/53-9836
Télécopie: (506) 53-8823
Contact: Mme Ana Isabel García,
Directrice exécutive



Le Centre national

pour la promotion de la femme et de la famille est l'institution désignée pour élaborer le rapport national, lequel a été préparé après une série de consultations et de réunions à l'échelon national.

Federación de Mujeres Cubanas (Fédération des femmes cubaines)

Paseo N° 260 esq. a 13
Vedado
La Havane **(CUBA)**
T: (53-7) 30-1700/33-9932/33-9933
Télécopie: (53-7) 33-3019
Contact: Mme Vilma Espín Guillois,
Présidente



La Fédération des femmes cubaines est membre du Comité officiel de préparation qui a organisé

différentes activités, et notamment, une rencontre nationale des femmes créatives, un atelier sur les femmes et les communications, organisé avec la collaboration du syndicat des journalistes, une réunion sur les droits de la famille, l'élaboration du rapport national, la participation à la VI^e Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et de la Caraïbe, à Mar del Plata (Argentine), du 20 au 25 septembre 1994 et un atelier national destiné à évaluer si les Stratégies prospectives d'action de Nairobi sont devenues réalités.

Dirección General de Promoción de la Mujer

(Direction générale de promotion de la femme)

Ave. México esq. 30 de Marzo

Edificio D, 2da Planta

Oficinas Gubernamentales

Saint-Domingue

(RÉPUBLIQUE DOMINICAINE)

T: (809) 687-4219

Télécopie: (809) 686 0911

Contact: Mme Rosa Roa de López,
Secrétaire d'Etat



La Direction générale de promotion de la femme est l'interlocuteur officiel pour les préparatifs de la Conférence de

Beijing. Au nombre des activités qu'elle a réalisées, on peut citer la participation à la VI^e Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et de la Caraïbe, à Mar del Plata (Argentine), du 20 au 25 septembre 1994, la préparation du rapport national qui contient les résultats du suivi de l'avant-projet de réforme sociale selon des critères de sexe et l'identification des éléments qui doivent faire partie de la campagne d'information sur la quatrième Conférence mondiale sur les femmes.

La Direction générale utilise le matériel de l'INSTRAW pour l'aider dans ses activités, et

notamment pour la collecte et la diffusion des informations.

Instituto Ecuatoriano de Investigaciones y Capacitación de la Mujer

(Institut équatorien de recherches et de formation de la femme)

Avenida 6 de Diciembre 2817 y República

Quito (EQUATEUR)

T: (593-2) 525-517

Télécopie: (593-2) 563-232

Contact: Mme Fabiola Civi Ortiz,
Directrice



L'Institut équatorien de recherches et de formation de la femme a

contribué à l'élaboration du rapport national en apportant des données concernant les statistiques, la santé, l'éducation, l'emploi et la population. Elle a collaboré en permanence au processus de préparation de la Conférence de Beijing en organisant différentes réunions et en diffusant de l'information à ce sujet. Non seulement l'Institut utilise le matériel de l'INSTRAW dans ses activités destinées à sensibiliser le public sur le rôle que joue la femme dans le développement mais encore il demande souvent à l'INSTRAW

des documents supplémentaires qu'il distribue localement.

Consejo Nacional de Población

(Conseil national de la population)

Angel Urraza 1135 - 5^o piso
Col. del Valle

C.P. 03100, México D.F. (MEXIQUE)

T: (525) 559-6389/559-7462

Télécopie: (525) 559-6121



Le Conseil national de la population a joué un rôle important dans les préparatifs de la

Conférence de Beijing par l'intermédiaire de ses membres, qui, pour la plupart, font également partie du Comité national de coordination qui a été chargé par le gouvernement mexicain de l'organisation de toutes les activités de préparation. Des membres de ce Comité ont également participé à la VI^e Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et de la Caraïbe. Parmi les autres activités du Comité national de coordination, on peut citer l'analyse de documents pertinents en vue de la Conférence de Beijing qui ont été préparés par d'autres

institutions, l'élaboration du rapport national et d'une note d'information destinée aussi bien à la Conférence régionale qu'à celle de Beijing. Les activités préparatoires coordonnées par le Conseil national de la population sont, entre autres, un atelier sur la situation de la femme au Mexique, la publication du rapport national, l'élaboration d'un annuaire des personnes qui s'occupent d'études sur les questions intéressant les femmes et une analyse du rapport national à partir des recommandations de la VI^e Conférence régionale.

Le Conseil s'appuie largement sur le matériel de l'INSTRAW pour ses programmes de recherches et de communication et il consulte fréquemment le centre de documentation de l'INSTRAW.

Facultad de Ciencias Sociales

(Faculté des sciences sociales)

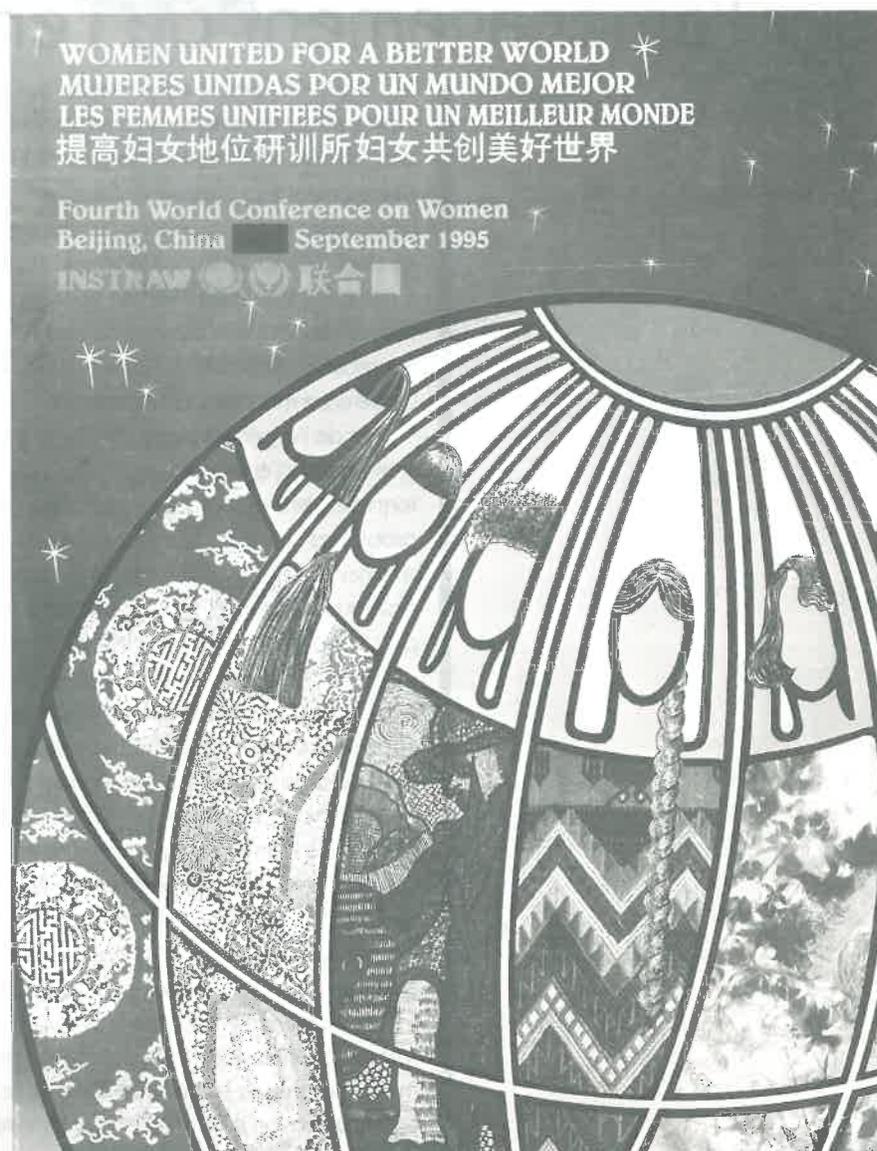
Département de Sociologie
 Universidad de la República
 José Enrique Rodó 1860
 11200 Montevideo (URUGUAY)
 T: (598-2) 49-1524/49-7879
 Télécopie: (598-2) 48-1917
 Contact: Mme Rosario Aguirre



Le rapport national de l'Uruguay a été préparé par la Directrice de l'Institut

de la famille et de la femme, qui travaille en étroite collaboration avec la Faculté des sciences sociales. La Faculté a fourni des données pour l'élaboration de ce rapport ainsi que pour ceux qui ont été préparés en vue d'une réunion sous-régionale des ONG (Montevideo, août 1994). Pour

aider à définir le rôle de la Faculté des sciences sociales en tant qu'interlocuteur de l'INSTRAW, une rencontre nationale a été organisée le 29 juillet 1994 afin d'évaluer les nécessités des femmes en matière de recherches, formation et information. ♀





Nouveau matériel de formation sur l'aménagement de l'environnement

L'INSTRAW, avec la collaboration du Centre international de formation du BIT, à Turin, vient juste de terminer sa dernière production dans la série couronnée de succès d'ensembles de formation modulaires. Elle a pour titre *Women, Environmental Management and Sustainable Development* (La femme, l'aménagement de l'environnement et le développement durable), qui constitue l'essentiel du programme de l'INSTRAW en faveur de la femme et du développement durable. Le matériel de formation a été préparé afin de donner suite à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUCED), et en particulier le Plan d'action 21, et aux recommandations du Sommet mondial sur le développement social et la quatrième Conférence mondiale sur les femmes.

Fort de l'expérience que l'INSTRAW a acquise avec ses ensembles de formation antérieurs sur l'énergie et sur l'eau, plusieurs changements ont été apportés dans le format et dans le contenu. Le matériel a été conçu comme un outil pour affronter des problèmes mondiaux qui sont présentés dans un contexte global. Les participants des séminaires de formation seront en mesure d'analyser différentes options en matière de politiques, lesquelles sont expliquées dans le matériel de formation, et de choisir celles qui s'adaptent le mieux aux problèmes spécifiques de leurs pays respectifs. Le public ciblé par ce matériel a été élargi afin d'inclure des enseignants, des experts techniques, et des directeurs d'établissements d'enseignement et de formation nationaux, appartenant à une vaste gamme de disciplines. Bien que le matériel soit conçu pour aider les organisations non gouvernementales et les autorités municipales chargées des programmes écologiques, ils ne sont pas faits pour être utilisés dans les programmes de formation à l'intention des communautés mais dans les séances de formation consacrées à l'aménagement de l'environnement à l'échelon national ou régional.

En ce qui concerne le format, la plus grande partie du matériel écrit est regroupé dans un seul volume relié, au lieu de se trouver dans une série de classeurs. Le matériel audio-visuel comprend des cassettes vidéo et des diapositives en couleurs.

Les modules ont été présentés au Conseil d'administration de l'INSTRAW lors de sa réunion d'avril et ils seront montrés à un plus vaste public dans le cadre d'une manifestation spéciale, à la Conférence de Beijing. Le premier séminaire de formation aura lieu dans un pays d'économie en transition. ♀

Conseil *d'administration*

Ishan Abdalla
Soudan

Selma Acuner
Turquie

María Esther Ashton
Bolivie

Fatima Hassar
Maroc

Noëlie Kangoye
Burkina Faso

Amara Pongsapich
Thaïlande

Els Postel
Pays-Bas

Pilar Escario Rodríguez
Espagne

D. Gail Saunders
Bahamas

Sudarsono
Indonésie

Renata Siemienska-Zochowska
Pologne

Membres de droit

Un représentant du
Secrétaire général
La directrice de l'Institut
Des représentants des cinq
commission économiques
régionales des Nations Unies
Un représentant du
gouvernement de la
République dominicaine

Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme

INSTRAW

Le but principal **nouvelles** 
est de relater le travail **de l'INSTRAW**

accompli par l'Institut afin d'indiquer les tendances de la recherche, de diffuser du matériel de formation et de créer ainsi des réseaux pour la problématique des femmes dans le développement au niveau mondial. La politique éditoriale de l'INSTRAW est de sélectionner des événements, des actualités et des articles directement liés à ses programmes et à ses actions connexes.

INSTRAW Nouvelles vise à informer les organisations gouvernementales et non gouvernementales, les centres de recherche, les groupes féminins et toutes les personnes intéressées aux dernières nouvelles et activités de l'INSTRAW dans le domaine des femmes et du développement. *INSTRAW Nouvelles*, publié en anglais, en espagnol et en français, circule à 11.500 exemplaires.

Veuillez adresser les demandes d'information et changements d'adresse à:
INSTRAW, Boîte postale 21747,
Saint-Domingue, République dominicaine,
téléphone (809) 685-2111,
télécopie (809) 685-2117
télex (326) 4280 WAR SD.
Bureau d'appui à New York: Bureau DCI-1106,
Nations Unies, New York, N.Y. 10017,
téléphone (212) 963-0834,
télécopie (212) 963-2978.

Les articles d'*INSTRAW Nouvelles* peuvent être reproduits à condition de citer leur source.

Les lettres et commentaires des lecteurs et lectrices sont les bienvenus.

